

@

De GUIGNES

Mémoire dans lequel on prouve que
**LES CHINOIS SONT UNE
COLONIE ÉGYPTIENNE**

**LE ROUX DESHAUTERAYES
DOUTES**

**De GUIGNES
RÉPONSE AUX DOUTES**

Les Chinois sont une colonie égyptienne

à partir de :

MÉMOIRE DANS LEQUEL ON PROUVE QUE LES CHINOIS SONT UNE COLONIE ÉGYPTIENNE

Lu dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des inscriptions & belles-lettres, le 14 Novembre 1758,

par M. Joseph de Guignes (1721-1800)

De Saint & Saillant, Paris, 1759, 79 pages.

*

DOUTES SUR LA DISSERTATION DE M. DE GUIGNES

Par M. Michel-Ange-André Leroux Deshauterayes (1724-1795)

(La forme à retenir serait Le Roux Deshauterayes.)

Prault & Duchesne, Paris, 1759, IV+89 pages.

*

RÉPONSE AUX DOUTES PROPOSÉS PAR M. LEROUX DESHAUTERAYES

par M. Joseph de Guignes

Lambert, Paris, 1759, 40 pages.

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
novembre 2013

TABLE DES MATIÈRES

J. de Guignes : [Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne.](#)

Avant-propos

Extrait de la lettre du père Parennin

Extrait du mémoire de M. l'abbé Barthélémy

Précis du mémoire

M.-A.-A. Leroux Deshauterayes : [Doutes sur la dissertation de M. de Guignes.](#)

Avertissement

Doutes

J. de Guignes : [Réponse aux doutes proposés par M. Leroux Deshauterayes.](#)

Première classe

Deuxième classe

Troisième classe

Planches du *Mémoire* (partielles)

Alphabet hébreu (wikipedia)

Alphabet phénicien (wikipedia)

Planche des *Doutes* (partielle)

Planche de la *Réponse*.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

MÉMOIRE DANS LEQUEL ON PROUVE QUE LES CHINOIS SONT UNE COLONIE ÉGYPTIENNE ¹

Avant-propos

@

^{pm.05} Le Mémoire que je publie, n'est que le précis de celui que j'ai lu à l'Académie, qui est beaucoup plus étendu ; dans lequel, après avoir examiné l'origine des lettres phéniciennes, hébraïques, éthiopiennes & arabes, je prouve plus en détail que les caractères chinois ne sont que des espèces de monogrammes formés de trois lettres phéniciennes ; & que de l'origine ^{pm.06} la lecture qui en résulte produit des sons phéniciens ou égyptiens. J'y rapporte un grand nombre de preuves que je supprime dans ce précis. J'en ai trouvé depuis beaucoup d'autres, qui sont de la dernière évidence. Telles sont les pronoms & les particules qui servent à distinguer le pluriel d'avec le singulier, tout ce qui constitue la grammaire chinoise. Tous ces mots sont encore les mêmes que ceux qui sont employés dans la langue phénicienne & dans celle des Cophtes, qui est un débris de l'ancienne langue égyptienne. Mais je réserve toutes ces preuves, soit pour les Mémoires de l'Académie, soit pour un ouvrage particulier que je me propose de faire, & dans lequel, après avoir donné les principes & comme le rudiment des caractères chinois, regardés comme caractères égyptiens, j'appliquerai toute ^{pm.07} l'histoire ancienne de la Chine à celle de l'Égypte. J'avoue que ce que je propose ici paraîtra singulier. C'est un sentiment que j'ai été forcé d'embrasser, convaincu par la nature des preuves qui se sont offertes en foule. Plusieurs savants ont dit avant moi, que les Chinois étaient une colonie d'Égyptiens. M. Huet en particulier, qui a proposé cette conjecture dans son [*Histoire du Commerce de la Navigation des Anciens*](#), a cru que les grandes conquêtes d'Osiris de Sésostris avaient fait passer dans l'Inde & dans la Chine beaucoup d'Égyptiens. Il s'est

¹ par Joseph de Guignes.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

fondé sur une certaine conformité que l'on aperçoit entre les usages des Égyptiens & ceux des Chinois. Quelques savants anglais également frappés de cette conformité, ont adopté le même sentiment ; mais ils ont avancé en même temps que les Égyptiens venaient au contraire des ^{pm.08} Chinois, & que Noé, après le déluge, s'était retiré à la Chine, qui était devenue le berceau des arts & des sciences : mais toutes ces conjectures pour lesquelles on ne pouvait apporter de preuves solides, étaient restées dans l'obscurité.

Monsieur de Mairan a renouvelé depuis peu le sentiment de M. Huet, & a examiné plus en détail les mœurs des Chinois, pour en faire une comparaison avec celles des Égyptiens : il a écrit sur ce sujet plusieurs lettres aux missionnaires jésuites qui sont à la Chine. Le père Parrenin a entrepris de lui répondre dans le recueil XXIV des *Lettes Édifiantes*.

Je joins ici un extrait de cette lettre, afin que l'on juge plus facilement quel a été le sentiment & de M. de Mairan & du père Parrenin. ^{pm.09}

Extrait de la lettre du père Parrenin

@

« Je vais vous répondre plus au long sur ce que vous me demandez au sujet des traditions ; savoir, s'il ne m'est jamais venu dans l'esprit, qu'il y en a plusieurs à la Chine qui semblent tirer leur origine d'Égypte. *L'histoire nous apprend, dites-vous, que Sésostris soumit les peuples au-delà du Gange, & qu'il s'avança jusqu'à l'Océan : il aura donc pu aller jusqu'à la Chine ; pourquoi n'y aura-t-il pas établi quelques colonies ?* Vous confirmez cette conjecture par une induction de plusieurs coutumes chinoises, presque entièrement conformes à celles des Égyptiens.

S'il y a des raisons, Monsieur, qui peuvent favoriser ce fait historique, je crois qu'il y en a de beaucoup plus fortes qui le

Les Chinois sont une colonie égyptienne

détruisent. Vous en ^{pm.10} jugerez par ce que je vais avoir l'honneur de vous dire.

Sésostris le conquérant, régnait environ quinze siècles avant Jésus-Christ ; ce temps répond à celui des XI^e & XII^e empereurs de la Chine de la troisième famille des Chang. Il paraît assez certain qu'il fit la guerre aux Assyriens & aux Scythes, qu'il subjuga la Phénicie, la Syrie, & presque toute l'Asie mineure. Les historiens grecs nous assurent qu'il ne fut que neuf ans absent de ses États ; qu'il interrompit ses conquêtes pour y retourner, parce que son frère Armais, auquel il avait confié la régence de son royaume, cherchait à s'emparer du trône. Mais est-il également certain qu'il ait poussé ses conquêtes jusqu'au Gange ; qu'il y ait soumis les peuples, ce qui ne pouvait s'exécuter qu'après les expéditions dont je viens de parler ; ^{pm.11} que du Gange il ait passé à la Chine ; qu'il y ait établi des colonies, dressé des colonnes, comme autant de monuments de ses victoires, ainsi qu'on assure qu'il le faisait partout ; qu'ensuite il soit retourné en Égypte pour en chasser son frère ? Si cela n'est pas absolument impossible, cela est du moins très difficile à croire : car dans ce temps-là le passage des Indes à la Chine était bien moins praticable qu'il ne l'est maintenant, surtout pour une armée. Je doute même que les villes de Bokhara & de Samarcande, si utiles aux caravanes, subsistassent déjà dans les Indes, ou qu'il y eût d'autres semblables étapes en faveur des commerçants & des voyageurs.

Peut-être, dira-t-on, que Sésostris n'envoya qu'un détachement de son armée, pour s'informer de la nature du pays, & du caractère de ^{pm.12} ses habitants. Je réponds, que dès ce temps-là, & même auparavant, l'entrée en était interdite à tous les étrangers, à la réserve des ambassadeurs, qu'on n'admettait qu'avec peu de suite : On les traitait bien, on leur faisait des présents, mais on les renvoyait bien

Les Chinois sont une colonie égyptienne

accompagnés jusqu'à la frontière, sans permettre à aucun d'eux de rester à la Chine pour s'y établir. C'est ce qui se pratique encore aujourd'hui à l'égard de tous les ambassadeurs.

Dira-t-on que Sésostris, à qui rien ne résistait, qui se croyait le maître du monde, s'abassa jusqu'à envoyer un ambassadeur à la Chine, en supposant qu'il la connût pour lors ? Il eut, je crois, plutôt formé le dessein d'y entrer en conquérant, il se serait persuadé que les Chinois ne lui donneraient pas plus de peine que les Indiens. C'est de quoi ^{pm.13} il ne nous reste aucun vestige dans l'histoire chinoise, quoiqu'elle parle souvent des irruptions qui ont été faites par quelques nations plus voisines, parmi lesquelles on pourra, si l'on veut, mêler quelques Égyptiens, qui se seront trouvés là par hasard. Pour moi, je suis porté à croire qu'en ce temps-là les Égyptiens & les Chinois ne se connaissaient nullement, & que chacune de ces deux nations croyait son empire le premier, ou plutôt l'unique qui fût au monde.

Je sais, Monsieur, que ce que je viens de dire, ne fonde qu'une probabilité, qui paraît se détruire par les parallèles que vous faites des coutumes des deux nations. *Vous voyez, dites-vous, dans l'une & l'autre l'usage des hiéroglyphes ; la division par castes & tribus à la Chine, comme en Égypte ; même attachement aux anciennes ^{pm.14} coutumes ; même respect pour les parents & les vieillards ; le même amour pour les sciences, surtout pour l'astronomie ; la fête des Lanternes à la Chine, celle des Lumières en Égypte ; la métempsychose, peut-être aussi la perpétuité des métiers. Tout cela dites-vous, ne prouve-t-il pas la communication entre les deux empires ?*

J'avoue, Monsieur, que ce parallèle, qu'on pourrait encore pousser plus loin, frappe d'abord & forme un grand préjugé pour la communication dont il s'agit. Si cependant on

Les Chinois sont une colonie égyptienne

l'examine de près, & en détail, je crois qu'on verra qu'il ne prouve pas assez. Commençons par les hiéroglyphes.

Ce sont, selon l'origine des deux mots grecs qui le composent, des symboles ou des figures sacrées, dont les Égyptiens se servaient pour les dogmes de leur religion & de leur ^{pm.15} morale. Les Grecs les ont admirées, & fort vantées : plusieurs Européens, après eux, les voyant sculptées sur de belles colonnes, ont cru d'autant plus aisément qu'il y avait du mystère, qu'ils ne les entendaient point. Je crois que si dans ces temps, ou l'on ne connaissait pas encore la Chine, on eût reçu par hasard une inscription en caractères chinois, on les eût admirés de même ; peut-être quelqu'un de ces savants qui veulent paraître ne rien ignorer, en eût-il donné une explication de sa façon ?

Les hiéroglyphes d'Égypte étaient-ils immuables ? Le sens qu'on y attachait était-il tellement fixe, qu'on ne pût le changer, qu'il signifiât toujours la même chose ? N'y en avait-il que pour les mystères de la religion ? En avaient-ils aussi de communs pour l'usage ^{pm.16} ordinaire ; quand est-ce que les Égyptiens commencèrent à en avoir ? c'est ce que j'ignore ; c'est pourtant ce qu'il faudrait savoir, afin de pouvoir dire laquelle de ces deux nations a profité des découvertes de l'autre.

Les caractères chinois ne sont hiéroglyphes qu'improprement, n'ont pas été institués, plutôt pour le sacré que pour le profane. Ce sont des signes arbitraires qui nous donnent l'idée d'une chose, non par aucun rapport qu'ils ayent avec la chose signifiée, mais parce qu'on a voulu par tel signe signifier telle chose, sans égard aux sons avec lesquels on les prononce ; de sorte que les différentes nations, qui dans la suite se sont servi des caractères chinois, comme les Japonais, les Coréens, les Tongkinois, &c. les lisent avec les sons de leur langue particulière, & y ^{pm.17} attachent le même sens que les Chinois.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

Ces signes sont tellement arbitraires que souvent on peut changer le nom des traits, & leur configuration extérieure, en leur laissant le même sens & la même idée ; en est-il de même des hiéroglyphes égyptiens ? Les nations voisines s'en servent-elles ? Y en avait-il pour tous les usages de la vie civile ? Un même hiéroglyphe pouvait-il avoir des sens différents, selon qu'il était diversement employé dans la suite du discours, comme il arrive aux caractères chinois ?

Les caractères chinois furent inventés par Tsang-kiai, qui vivait deux mille ans avant Jésus-Christ : y avait-il déjà pour lors des hiéroglyphes en Égypte ? C'est sans doute, Monsieur ce que vous savez beaucoup mieux que moi, qui n'oserais rien affirmer sur cela. Je conjecture seulement que ^{pm.18} les Égyptiens & les Chinois, ayant les premiers fondé de grandes monarchies, auront eu besoin de signes & de caractères pour écrire leurs lois, & gouverner les peuples, & que chacun en imagina de son côté.

Il n'est pas nécessaire pour cela qu'ils communiquassent ensemble ; ne voit-on pas souvent les nouvelles inventions naître presque en même temps dans différents endroits de l'Europe ?

Pour ce qui est de la perpétuité des métiers, elle n'a jamais été à la Chine. Il y a au contraire très peu de Chinois qui veillent apprendre le métier de leur père, & ce n'est jamais que la nécessité qui les y contraint. Aussitôt qu'ils ont gagné quelque argent, ils passent au rang des commerçants, & quelques-uns même tâchent de devenir petits mandarins. J'en ai vu ici quatre ou cinq qui ^{pm.19} nous avaient servis, les uns de cordonniers, les autres de couturiers, quitter leurs boutiques pour aller en province être petits officiers dans des villes du 3e ordre.

La métempsychose ne doit pas entrer dans le parallèle, c'est une doctrine des temps postérieurs, qui a toujours été

Les Chinois sont une colonie égyptienne

étrangère à la Chine : elle y a été constamment rejetée & anathématisée comme une peste venue des Indes. Les lettrés chinois ont écrit des livres sans nombre contre cette secte, sans néanmoins qu'ils aient pu l'empêcher de faire des progrès immenses, surtout parmi le peuple. On ne voit partout que bonzes & que pagodes, que l'empereur a encore bien plus multipliés que ses prédécesseurs.

Puisque vous dites, Monsieur, dans votre parallèle, qu'il y a à la Chine des castes & des tribus ^{pm.20} comme en Égypte, il faut bien que vous l'ayez lu dans quelques relations, dont je n'ai pas de connaissance, & que quelqu'un, ou l'ait écrit trop légèrement, ou ait abusé des termes de castes & de tribus, qu'on ne voit pas à la Chine comme aux Indes ; & parce qu'il n'y a guère d'erreur qui n'ait quelque fondement, j'ai cherché ce qui pourrait y avoir donné lieu. Voici ce que je me figure. Il y a des personnes à la Chine qui sont infâmes, non pas d'origine, mais par la profession qu'ils exercent ; ils ne peuvent être reçus mandarins, & le peuple même ne contracte point d'alliance avec eux. Tels sont les comédiens qui jouent sur un théâtre public, les ministres de débauches, les corrupteurs de la jeunesse, les geôliers, & ceux qui dans les tribunaux donnent la bastonnade aux coupables, quand la sentence du juge ^{pm.21} l'ordonne. Ces gens-là ne font point caste ; il n'y a que la misère & non pas leur naissance, qui les engage dans ces professions honteuses ; & leurs descendants peuvent les abandonner, quand ils ont de quoi vivre honorablement.

Il y a encore une autre espèce de gens infâmes, qu'on appelle *to-min* ; on ne les trouve que dans la province de Tche-kiang, surtout dans la ville de Chao-hing, où on les oblige d'habiter dans une rue séparée. Il ne leur est permis d'exercer que le plus vil & le plus petit commerce, tel que celui de vendre des grenouilles, & des petits pains sucrés pour les enfants ; de jouer de la trompette devant les morts quand on les porte en

Les Chinois sont une colonie égyptienne

terre. Il leur est défendu d'aller aux examens pour prendre des grades, & devenir mandarins ; quand on impose de dures corvées sur le ^{pm.22} peuple de la ville, on les fait faire à ces gens-là, que chacun a droit de maltraiter impunément ; on ne s'allie point avec eux : leurs femmes ont une marque à leurs tabliers qui les distingue des autres ; ce sont les seules qui traitent des mariages, & qui ayent entrée chez toutes les dames qui ont des fils ou des filles à marier ; ce sont elles qui accompagnent l'épouse quand elle va à la maison de son époux. Elles gagnent plus ou moins, à proportion du talent qu'elles ont de dissimuler aux deux parties, qui ne se voient pour la première fois que le jour de leur mariage, les défauts qu'on n'aperçoit pas du premier coup d'œil. J'ai appris tout cela d'un de nos jésuites chinois né à Chao-hing, qui me l'a raconté encore dans un plus grand détail.

Il est vrai, Monsieur, que dans tout cela il y a quelque apparence de ^{pm.23} caste ; & l'on y aura été trompé d'autant plus aisément, que les chrétiens de cette ville-là ne voulaient pas qu'on admît au baptême les *to-min*, qui passaient dans leur esprit pour des infâmes, avec lesquels ils ne voulaient avoir aucune société ; & c'est sur quoi les missionnaires eurent beaucoup de peine à leur faire entendre raison. Cependant il n'y a rien moins que caste, quand on se donne la peine d'en examiner l'origine ; car tous conviennent, & même les habitants de la ville de Chao-hing, que ces *to-min* sont les descendants des plus grands seigneurs, qui vécurent vers la fin de la dynastie des Song, que les Yuen détruisirent ; & parce que ces seigneurs donnèrent le plus de peine aux conquérants, se retranchant partout, & refusant constamment de se soumettre aux Tartares, ceux qui restèrent du carnage qu'on ^{pm.24} en fit, furent condamnés à vivre dans Chao-hing, séparés des autres peuples, & dans l'état humiliant où on les a vus jusqu'au commencement du

Les Chinois sont une colonie égyptienne

règne de l'empereur Yong-tching, qui, dans une déclaration qu'il fit contre une si odieuse différence, ordonna que les *to-min* fussent regardés comme ses autres sujets, qu'ils pussent se faire examiner & prendre des grades, afin d'être en état de remplir les charges, s'il s'en trouvait parmi eux qui en fussent capables.

Cet ordre fut publié partout, & personne n'y fit opposition, à la réserve des lettrés de Chao-hing, gens d'un esprit remuant, qui faisaient consister une partie de leur gloire dans l'humiliation de ces malheureux, qu'ils sont en possession de traiter avec un extrême mépris. Ils s'opposèrent à la grâce qu'on ^{pm.25} voulait leur faire, & allèrent tumultuairement en porter leurs plaintes au gouverneur de la ville. Celui-ci se trouva fort embarrassé ; car quand il y a de la mutinerie dans le peuple, le gouverneur est sûr d'être dépouillé par provision, de son emploi, comme un homme qui manque de talent pour gouverner. Il n'en manquait pas néanmoins, & il s'avisa d'un stratagème qui lui réussit : il fit appeler à son tribunal les notables des *to-min*, & il leur déclara en termes magnifiques le bienfait de l'empereur ; puis il ajouta, comme de lui-même, qu'il y avait des conditions à cette grâce, dont la première était, qu'ils n'exerceraient plus leur profession ordinaire. Alors ces pauvres gens l'interrompirent en s'écriant, que pour leur faire honneur, on voulait les faire mourir de faim, puisqu'ils n'avaient pas d'autres moyens de ^{pm.26} subsister. On fit des difficultés de part & d'autre, & l'on se sépara sans rien conclure. Après cela, les moins pauvres des *to-min* quittèrent Chao-hing pour aller s'établir ailleurs. Quelques-uns d'eux sont venus à Pékin, & sont aujourd'hui en charge ; les autres se délivrèrent peu à peu de cet esclavage.

Une autre espèce de gens, qu'on nomme *kan-kia*, n'est guère moins méprisable. Ce sont ceux qui aujourd'hui conduisent, des provinces à la cour, les barques chargées de riz pour les

Les Chinois sont une colonie égyptienne

magasins royaux. Vous savez, Monsieur, que ce furent les Yuen qui firent creuser ce fameux canal pour transporter par eau, des provinces du Sud, non seulement le riz, mais encore beaucoup d'autres choses pour l'usage de la cour. Ils regardèrent la conduite de ces barques comme un emploi pénible & ^{pm.27} onéreux, & ils y destinèrent ceux qui pour des fautes personnelles étaient condamnés à l'exil. Les uns furent faits chefs de barques, & les autres simples matelots ; on les y fit monter chacun avec toute leur famille, & ils n'ont point d'autre maison, soit que les barques marchent, soit qu'elles demeurent à l'ancre. On leur fournit le riz & tout ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance. Plusieurs d'entre eux devenaient riches, parce que, sans payer ni fret ni douane, ils mettaient sur les barques, pour leur compte, beaucoup de marchandises qu'ils vendaient à Pékin. Cela a duré jusqu'à l'empereur régnant, qui leur a défendu de charger pour eux ou pour autrui au-delà d'un certain nombre de quintaux, dont ils doivent payer trois ou quatre fois les droits de douane avant que d'arriver à ^{pm.28} Pékin. Ainsi la grâce qu'il leur a faite, comme aux autres, de pouvoir se faire examiner, leur coûte cher, & leur devient presque inutile, parce qu'étant plus pauvres qu'autrefois, ils ne peuvent fournir aux frais pour l'entretien de leurs enfants, dans une étude qui est longue, lorsqu'il s'agit de parvenir à quelque grade.

Voilà sans doute, Monsieur, ce qui a pu donner occasion de dire qu'il y avait des castes à la Chine : si cela suffisait pour l'assurer, on pourrait dire pareillement qu'en Europe ceux qui sont condamnés aux galères ou à l'exil font une caste particulière. Le reste des Chinois a toujours été divisé en gens de lettres, en gens de guerre, en marchands, laboureurs, artisans, comme partout ailleurs.

Venons maintenant à la fête des Lanternes, si célèbre à la Chine, & ^{pm.29} qu'on croit pouvoir mettre en parallèle avec

Les Chinois sont une colonie égyptienne

celle qui se faisait à Saïs, d'où il semble qu'elle ait pris son origine ; car la fête chinoise est bien plus récente, du moins par sa célébrité, que celle d'Égypte rapportée par Hérodote. J'ai souvent questionné les Chinois sur l'origine de cette fête ; ils m'ont tous répondu à peu près la même chose ; savoir, qu'elle a été instituée pour féliciter les empereurs, & donner un spectacle au peuple au commencement de l'année. Un d'entre eux m'indiqua un livre qui a pour titre *Sse-ou-ki-yuen*, c'est-à-dire *Mémorial de l'origine des affaires & des choses*. Ce livre fut fait sous la dynastie précédente en dix petits tomes ; c'est un recueil des coutumes & de leur origine. L'auteur cite les livres d'où il a tiré ce qu'il écrit. Voici comme il parle sur l'article des Lanternes. pm.30

Sous l'empereur Jouï-Tsong, de la dynastie des Tang, la seconde année appelée Sien-tien, un certain nommé *Poto* demanda la permission de faire allumer cent mille lanternes la nuit du 15 de la première lune. L'empereur sortit de son palais pour être témoin de ce spectacle, & pour procurer le même divertissement au peuple, il ordonna qu'on ne fermerait point les portes pendant la nuit, & qu'il serait permis de se promener dans toutes les rues sans crainte d'être arrêté. On lit dans le même livre, que sous le fondateur des Song (950 de Jésus-Christ), l'empire étant tranquille, & la récolte ayant été abondante, l'empereur voulut que la fête durât jusqu'au 18 de la même lune, pour divertir les lettrés & le peuple : mais après lui ces divertissements furent réduits à trois jours, & finissent au 17, comme il se pratique encore pm.31 aujourd'hui. Cette fête est accompagnée de divers feux d'artifice.

Le même auteur ajoute plus bas, que sous la dynastie des Tcheou, sans marquer l'année, on allumait des lampes aux sacrifices qu'on faisait au Chang-ti, & qu'au temps de la dynastie des Han, quand la secte de Fo eut pénétré dans le

Les Chinois sont une colonie égyptienne

palais de l'empereur, ce prince fit allumer des lanternes pour la rendre plus célèbre.

Il y a encore un autre livre nommé *Tsien-kio-ley-chou*, qui est, comme le précédent, une compilation de coutumes, tirées de différents livres que l'auteur avait lus. Il dit que sous les Tcheou, dont la dynastie a duré plus de huit siècles, un empereur, qu'il ne nomme pas, permit le 13 de la première lune de sortir la nuit dans les rues ; c'est-à-dire, ajoute l'auteur, qu'on alluma des lanternes. pm.32

Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai trouvé sur la fête des Lanternes : quoiqu'elle soit ancienne à la Chine, il paraît néanmoins qu'elle n'a été célèbre que sous l'empereur Jouï-Tsong. Je vous laisse à décider qui sont les premiers en date des Chinois ou des Égyptiens.

Pour ce qui est des autres ressemblances qui se trouvent entre les deux nations, tels que sont leur attachement inviolable aux anciens usages, le respect pour les parents, pour les rois & les vieillards, l'amour des sciences & des arts, &c., je vous dirai simplement, Monsieur, ce que je pense, sans prétendre qu'on doive s'en tenir à mon sentiment.

Avant la dispersion des nations, les trois enfants de Noé, Sem, Cham & Japhet, avaient appris de leur père, du moins verbalement, ce qui concernait les sciences & la doctrine des mœurs, sans parler des pm.33 instructions qu'ils avaient pu recevoir avant le déluge, de ceux qui étaient plus âgés ; car ils pouvaient en profiter, puisqu'ils étaient déjà mariés quand ils entrèrent dans l'arche. Noé continua sans doute à les instruire. S'il eût voulu favoriser l'un plutôt que l'autre, son choix ne fut pas probablement tombé sur Cham, ce fils peu respectueux & maudit dans sa postérité, de laquelle sont sortis les Égyptiens : mais bien plutôt sur Sem & Japhet, qui étaient des enfants de bénédiction. Ce dernier ou ses descendants oublièrent bientôt les instructions qu'ils avaient

Les Chinois sont une colonie égyptienne

reçues ; mais il n'en fut pas de même des descendants de Sem qui ont peuplé la Chine. Ils formèrent de bonne heure un grand empire, qu'ils entreprirent de gouverner comme une seule famille. C'était le vrai moyen de perpétuer les grandes règles pour les mœurs, ^{pm.34} & pour les sciences qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres.

Les Égyptiens furent aussi des premiers, ou même, si on les en croit, les premiers de tous qui formèrent un empire, & qui cultivèrent les sciences. Ils réussirent mieux, si vous voulez, que les Chinois, parce qu'ils avaient peut-être plus de génie & d'application à l'étude ; mais après tout, on peut dire, ce me semble, que les Chinois & les Égyptiens, sans s'être rien communiqué depuis leur séparation, se ressemblent en beaucoup de choses ; chacun de son côté ayant fait valoir plus ou moins son fond, tiré de la même source, selon la diversité de son esprit, qui est d'ordinaire bien différent entre les frères, & plus encore parmi les descendants.

Ce qui me surprend, Monsieur, c'est qu'on compare les Chinois avec ^{pm.35} les Égyptiens, sur le respect pour les parents & les vieillards. Il faut donc que ceux-ci aient eu bien de l'horreur du péché de leur père. Je n'ai lu leur histoire que dans des recueils, & par conséquent je n'ai qu'une idée peu étendue de ce qui les regarde en détail. La grande différence qu'il y a aujourd'hui entre ces deux nations, c'est que l'une est presque éteinte, & que l'autre subsiste toujours sur le même pied. Que sont devenus maintenant les Égyptiens ? Où sont leurs sciences, leurs lois, leurs coutumes ? Il ne reste de leur grandeur que des masures & des colonnes brisées avec leurs inscriptions : leurs vainqueurs ont tout détruit, parce que leur royaume n'était ni assez grand ni assez peuplé, pour les arrêter dans leurs conquêtes.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

On voit par cet extrait que M. de Mairan a cru pouvoir supposer qu'il ^{pm.36} était passé à la Chine quelques colonies égyptiennes, dont les Chinois auraient emprunté certains usages, comme M. Huet l'avait déjà observé. Pour moi, j'étais en quelque façon persuadé du contraire, comme le père Parrenin ; car je ne pouvais m'imaginer que les Chinois eussent jamais rien pris des Égyptiens. J'étais encore dans ce sentiment, lorsqu'après la lecture du mémoire de M. l'Abbé Barthélémy sur les lettres phéniciennes, je me proposai de travailler sur la manière dont les lettres alphabétiques avaient pu être formées. J'avais devant moi les lettres phéniciennes dont il venait de nous donner un alphabet exact. Pour me délasser je m'avisai de jeter les yeux sur un dictionnaire chinois, qui contient la forme des caractères antiques : je fus frappé tout à coup d'apercevoir une figure qui ressemblait à une lettre ^{pm.37} phénicienne ; je m'attachai uniquement à ce rapport, je le suivis, & je fus étonné de la foule de preuves qui se présentèrent à moi. Telle est l'origine de ce Mémoire, que deux circonstances réunies par le hasard ont fait naître.

Je fus alors convaincu que les caractères, les lois & la forme du gouvernement, le souverain, les ministres mêmes qui gouvernent sous lui, & l'empire entier était égyptien ; & que toute l'ancienne histoire de la Chine n'était autre chose que l'histoire d'Égypte qu'on a mise à la tête de celle de la Chine, comme si des Français établis en Amérique y fondaient actuellement un royaume dont le premier souverain serait regardé comme le successeur du monarque qui règne en France : par là toute l'histoire de France antérieure deviendrait l'histoire ancienne de cette ^{pm.38} colonie. Je trouvai encore les caractères qui ont donné naissance à ceux des Hébreux, des Arabes, des Syriens, des Éthiopiens & des Phéniciens, c'est-à-dire, les premiers caractères du monde, & une grande partie de la langue phénicienne. Ce sont ces rapports avec les Phéniciens, qui m'engagent à placer ici le précis de l'excellent mémoire de M. l'Abbé Barthélémy, sur les lettres phéniciennes.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

Extrait d'un mémoire sur les lettres phéniciennes

Lu dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des inscriptions & belles-lettres le 12 Avril 1758, par M. l'Abbé Barthélémy

@

pm.39 Les lettres phéniciennes n'étaient pas distinguées au commencement de lettres samaritaines ; mais la plupart ont dans la suite des temps éprouvé de si grandes variations qu'on perd bien souvent la trace de leur origine ; ainsi un alphabet phénicien ne doit plus être fondé sur les rapports de ses éléments avec ceux des autres alphabets. Il faut le tirer du sein même des monuments qui s'offrent à nos yeux, & les découvertes faites dans ces dernières années peuvent faciliter ce travail.

pm.40 En 1745 Richard Pocock ¹ publia 33 inscriptions phéniciennes qu'il avait trouvées dans l'ancienne ville de Citium en Chypre. Un savant professeur d'Oxford ² en éclaircit deux dans une dissertation, imprimée en 1750 ; mais ces inscriptions composées d'un petit nombre de noms propres ne contiennent que sept lettres différentes déjà connues par les monuments samaritains. Pour perfectionner cet alphabet naissant, l'auteur eut recours à des médailles phéniciennes & puniques, & donnant à quelques-unes de ces médailles des explications très incertaines, il parvint à produire une suite de 18 lettres phéniciennes. J'en montrerais l'insuffisance, si je ne craignais que ce détail ne m'arrêtât trop longtemps, & ne parût diminuer aux yeux de l'auteur l'estime particulière que je fais de ses connaissances & de ses travaux.

La découverte des monuments de Citium avait été précédée par celle pm.41 d'une inscription plus propre à nous mettre sur la voie des lettres phéniciennes. On conservait depuis longtemps à Malte, deux marbres, représentant l'un & l'autre une même inscription phénicienne accompagnée d'une même inscription grecque. Négligés par le vice-

¹ *Descr. of the East*, tome II, p. 213.

² Swint, *Inscript. Citium*, Oxon, 1750.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

chancelier Abela, qui avait publié les antiquités de cette île ¹, ignorés du reste de l'Europe, ils furent tirés de cette obscurité vers l'an 1735 par M. le commandeur de Marne, qui en fit graver un par un artiste peu exact. Il avait d'abord soupçonné que l'inscription grecque n'était que la traduction de la phénicienne ; mais des combinaisons relatives à cette idée n'ayant pas réussi, il se contenta de remonter à l'origine de la langue phénicienne & punique ² ; & de là, descendant au monument qu'il voulait éclaircir, il y découvrit plusieurs chiffres arabes, & en conclut que pour connaître la valeur des lettres phéniciennes, il suffisait de remarquer l'ordre des lignes numéraires pm.42 tracés dans l'inscription, encore en usage parmi nous. Par conséquent le signe qui marque l'unité, est un *aleph* ; le 2 est un *beth* ; le 3 un *ghimel*, &c.

Monsieur le Marquis Maffei ³ rendit compte dans son Journal, du sentiment de M. le commandeur de Marne. Il s'occupait alors d'un ouvrage que lui seul pouvait exécuter qui ne demandait pas moins de finesse d'esprit que de connaissances ; c'était une méthode pour discerner dans les inscriptions les caractères de supposition ou d'authenticité. Ses principes le remplirent de soupçons à l'égard des monuments qu'on venait de découvrir : aurait-il donc oublié dans cette occasion que la première règle de l'art dont il devait être le créateur, consiste à ne prononcer que d'après les originaux mêmes, ou que d'après des copies assez exactes pour en tenir lieu ? En effet, la plupart de ses traits tombent sur la copie défectueuse qu'il avait vue, & nous n'opposerons à ses difficultés que ce silence & ces égards que l'on doit pm.43 aux erreurs des hommes célèbres, lorsqu'elles ont cessé d'être dangereuses.

Cependant cette copie infidèle était venue à Paris entre les mains de M. le cardinal de Polignac, qui en avait fait part à l'Académie ⁴. M. l'Abbé Fourmont était présent. En ayant examiné les caractères, il crut

¹ *Mém. de Cort.*, tome I, partie 1, p. 25.

² *Mém. de Trév.*, janvier 1736.

³ *Offerv.*, Letter. tome IV, p. 195.

⁴ *Mém. de l'Acad.* vol. IX, hist. p. 167.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

s'apercevoir qu'il s'agissait dans ce monument

« d'une pêche de corail, entreprise par les Tyriens, & dans laquelle ayant été troublés par les Lydiens, ils avaient remporté sur eux un avantage considérable, suivi d'une pêche heureuse & tranquille.

Cette opinion fut développée dans un Mémoire imprimé parmi ceux de l'Académie de Cortone ¹ & telle est l'explication qu'il donne de ce monument :

Urinatore (*magno*) urinatorum magistro (*Deo*) Duci & (*Deo*) absorbenti, in die (*quo*) sublevârunt (*anchoram*) & natârunt, exierunt è Tyro, portum reliquerunt eum, cæperunt invenire corallium, exierunt (*iterum*) è Tyro ; ecce vastare Lydam.

^{pm.44} Les auteurs du nouveau traité de Diplomatie ² ont attaqué cette explication ; & comme le meilleur moyen de la détruire sans ressource était d'en donner une toute différente d'après des principes plus simples, ils ont essayé de nouvelles combinaisons qui les ont conduits à ce résultat :

Fluebat libertas, fluebat sors, inimicus imperabat ; hostis absorptus est, tunc insculptum, perverse cum effecisse Cosuram Rubam, (seu desertam) remex ejus, Deus ejus præcipitavit eum ; equitatus ejus emaciavit eum ; pasti sunt Cosurenses cum deficeret corpus & aspectus (ejus, id est, inimici).

Suivant cette nouvelle interprétation,

le monument paraît avoir été dédié à Hercule, en reconnaissance d'une grande victoire remportée par les Tyriens ou les Carthaginois sur leurs ennemis, victoire qui tournait principalement à l'avantage des Cosuriens.

¹ Tome III, p. 89.

² Tome I, p. 656.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

Je ne saurais trop répéter qu'on risque de s'épuiser en vaines conjectures, lorsqu'on travaille sur des monuments qu'on n'a pas sous les yeux. ^{pm.45} La copie que M. le commandeur de Marne avait donnée de l'inscription, diffère essentiellement de celle que M. le commandeur de Ciantar ¹ en a publiée depuis ; & cette dernière ne diffère pas moins de celle que M. Gori ² a mise au jour d'après les desseins du père Lupi, jésuite ³.

Je n'ai point travaillé sur des copies si suspectes ; mais sur les moules en plâtre qu'on a pris sur les originaux mêmes, & que M. le Comte de Caylus avait fait venir à Paris. C'est par leur moyen que j'ai été en état d'expliquer l'inscription phénicienne, & d'en tirer le même sens que de l'inscription grecque correspondante. Suivant cette dernière, *Denys & Serapion, tous deux de la ville de Tyr, tous deux fils de Serapion*, ont élevé le monument dont il est question, à *Hercule*, surnommé *Archegetes*, c'est-à-dire, *chef* ou *conducteur*. Voici comment on a exprimé la même idée en phénicien : ^{pm.46}

Abdassur & mon frère Asseremor fils d'Asseremor fils d'Abdassar, avons fait ce vœu à notre Seigneur Melcarth, divinité tutélaire de Tyr ; puisse-t-il les bénir dans leurs courses incertaines, *ou*, puisse-t-il les bénir après les avoir égarés.

Le nom de Melcarth est celui que les Tyriens donnaient à Hercule ⁴. Les deux Tyriens, auteurs de ce monument, sont appelés Denys & Serapion dans l'inscription grecque ; au lieu que dans la phénicienne ils sont nommés Abdassar & Asseremor. C'est la suite d'un usage assez commun en Orient où les particuliers avaient à la fois un nom grec & un nom oriental.

Ce monument est précieux non par son objet ; car il nous importe peu de savoir que deux Tyriens autrefois jetés dans une île, ont adressé

¹ Ciantar, *De antiq. inscript.*

² Difes. dell'alfab., p. CII.

³ Lupi, Letter. Philogog. Lett. XI, p. 64.

⁴ Phil. Bibl. apud Euseb. de Præp., liv. I.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

des vœux à Hercule ; mais par les lumières qu'il répand sur la littérature orientale. Jusqu'à présent on avait pensé que la langue phénicienne avait bien des rapports avec la langue syriaque ; mais il ne reste plus de doutes à cet ^{pm.47} égard, & nous voyons clairement que ces deux langues ne différaient presque pas entre elles. Jusqu'à présent des efforts redoublés n'avaient servi qu'à jeter de la confusion dans l'arrangement des lettres phéniciennes. Il n'en est presque point qui dans certains alphabets, n'ait été mise en son véritable rang ; il n'en est point qui ne se trouve déplacée en d'autres alphabets. Ce que d'heureuses conjectures avaient établi, des conjectures qui ne paraissaient pas moins heureuses le détruisaient à l'instant. À l'aspect des monuments que nous publions, tout système doit s'évanouir. Nous retournons au point d'où il aurait fallu partir, & nous citons des faits & non des opinions.

Déjà nous avons vu par le moyen du nouvel alphabet, plusieurs médailles de Phénicie & de Sicile s'expliquer naturellement presque sans effort ; nous nous sommes assurés que les trente-trois inscriptions de Chypre ont été gravées sur des tombeaux, & malgré le peu d'exactitude des copies qu'on nous en a données, nous y avons distingué des ^{pm.48} noms de princes dont l'histoire n'a pas fait mention.

Cependant ces premiers essais laissent encore bien des découvertes à désirer. L'alphabet que nous avons dressé peut s'appliquer avec succès aux monuments trouvés en Phénicie ; il peut concourir à l'explication de ceux qu'on a découverts en Chypre & en Sicile ; mais les médailles frappées en Afrique & en Espagne, présentent une suite de lettres phéniciennes assez différentes pour exiger un nouvel alphabet, assez semblables pour nous persuader que cet alphabet naîtra de celui que nous produisons. D'ailleurs, après avoir interprété les médailles phéniciennes, on se trouve quelquefois arrêté par un obstacle imprévu : plusieurs de ces monuments offrent des noms de villes, & ces noms ne se trouvent plus dans les anciens auteurs, parce que les Grecs & les Romains les

Les Chinois sont une colonie égyptienne

avaient changés ou défigurés ; & si on veut en suivre les traces dans les noms connus de ces nations, on tombe & on se perd dans un amas confus d'étymologies.

^{pm.49} On voit par là que dans ce genre de travail, les difficultés vaincues préparent à de nouvelles difficultés, & que souvent en croyant tenir une vérité, on ne tient qu'une erreur. Mais ces raisons si propres à nous décourager peuvent-elles balancer les motifs que nous avons de continuer ces recherches ; & si l'attrait des découvertes, cet attrait qui comme toutes les passions vives donne à l'âme tant de courage & tant d'espérance, avait jamais besoin d'être excité, que ne pourrions-nous pas dire pour le réveiller en cette occasion. La littérature que nous cherchons à dévoiler est celle d'une nation qui, établie autrefois dans les îles & sur les côtes de la Méditerranée, sur les bords du golfe Persique & dans les îles Britanniques, rapprochait les extrémités du monde par son commerce, comme elle le remplissait par ses colonies ; d'une nation qui entre autres connaissances communiqua l'art de l'écriture aux Grecs ; ce peuple si digne de recevoir un tel bienfait, si digne de le transmettre au reste de ^{pm.50} l'Europe. Les Phéniciens ont laissé presque partout des traces de leurs établissements. Nos cabinets sont pleins de leurs médailles : plusieurs pierres gravées offrent à nos yeux les caractères dont ils se servaient. En 1631, un voyageur nommé Thomas Darcos trouva dans les ruines de la ville de Thugga en Afrique un reste de pyramide sur laquelle était une inscription phénicienne, à la suite d'une autre inscription en lettres inconnues. Les rochers du mont Sinaï sont couverts de caractères ¹ qui ont beaucoup de rapport avec les Phéniciens ; & au-delà de tous ces monuments que le temps peut multiplier à l'infini, nous entrevoyons un objet plus capable encore de ranimer le zèle de ceux qui s'appliquent à l'histoire des anciens peuples ; c'est la ressemblance qui se trouve entre l'écriture phénicienne & celle des Égyptiens. Je ne

¹ Pococque, *Descr. of the East*, tome I, pl. LIV & LV.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

citerai point quelques mots tracés sur la statue de Memnon ¹ au milieu de plusieurs _{pm.51} noms grecs & latins, parce qu'ils peuvent être l'ouvrage d'un voyageur phénicien ; mais nous découvrons cette conformité dans ces bandes de toile écrite qui enveloppent les momies, & dans d'autres monuments que je n'ai pas le temps de rapporter.

Il ne m'appartient pas de prédire les avantages qu'on en pourra tirer un jour ; mais j'ose avancer que s'il est un moyen de répandre quelques lumières sur les mystères de l'écriture & de la langue des Égyptiens, c'est de séparer les mots de cette langue conservés encore aujourd'hui dans la langue des Cophtes, & de rassembler tous les monuments phéniciens, & surtout ces marbres précieux qu'on a découverts en Chypre, & dont il serait si facile de faire l'acquisition. M. Bossuet ² disait dans son *Histoire universelle* :

Maintenant que le nom du roi pénètre aux parties au monde les plus inconnues, & que ce prince étend aussi loin les recherches qu'il fait faire des plus beaux ouvrages de la nature & de l'art, ne serait-ce _{pm.52} pas un digne objet de cette noble curiosité, de découvrir les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts, & d'enrichir notre architecture des inventions de l'Égypte ?

Que n'aurait pas dit M. Bossuet, lui qui avait développé avec tant de soin les rapports des antiquités du peuple juif avec celles des nations voisines, s'il avait prévu que des monuments si propres à confirmer ses grandes idées resteraient abandonnés dans des ruines, au risque d'être ensevelis de nouveau, ou d'être à jamais détruits par les outrages du temps ou de l'ignorance ? ³

¹ Idem, planche XXXIX.

² In-4°, p. 456.

³ [c.a. : Explication des planches. Le fournisseur de photocopies n'ayant pas jugé utile de reproduire ces planches, qui concernent les alphabets phéniciens tirés des diverses inscriptions découvertes, leur explication apparaît donc ici inutile. — On peut se reporter à [cette planche](#).]

Les Chinois sont une colonie égyptienne

Précis du mémoire sur l'origine des Chinois

@

^{pm.55} Il subsiste au fond de l'Orient un peuple dont on ignore l'origine, dont la chronologie, quoique sujette à beaucoup de contestations, remonte aux siècles les plus reculés, & qui séparé en quelque façon du reste de l'univers, semble au premier aspect n'avoir rien de commun avec les nations qui l'habitent. Ce peuple fier de son ancienneté, non moins attaché à ses usages qu'à ses lois, paraît dans tous les temps avec le même caractère, les mêmes vertus & les mêmes défauts. Souverainement éclairé dans tout ce qui a rapport aux mœurs & au gouvernement, il semble dans la pratique des arts, n'avoir connu d'autre principe ^{pm.56} que l'instinct ou l'habitude : il n'était pas plus sauvage il y a quatre mille ans, qu'il l'est à présent : il n'est pas plus instruit aujourd'hui qu'il l'était alors. Mais parmi les singularités qui caractérisent les Chinois, il n'en est point de plus frappante que l'écriture dont ils se servent : je dois en exposer ici le système, tel qu'il est conçu, par les Chinois mêmes & par ceux de nos savants qui ont cherché à l'approfondir.

Chez presque tous les peuples du monde l'écriture n'est que la parole écrite. Les mots dont la quantité dans chaque langue est plus ou moins considérable, suivant que la nation est plus ou moins éclairée, sont composés de syllabes dont le nombre est limité, parce qu'elles représentent les sons de la voix ; les syllabes peuvent se résoudre en un très petit nombre d'éléments qui sont communs à plusieurs d'entre elles ; c'est ainsi qu'à la faveur d'une certaine quantité de lettres, nous pouvons rendre toutes nos idées & tous les sons qui les expriment.

^{pm.57} Mais dans l'écriture chinoise, chaque caractère est représentatif d'une idée, & tous ces caractères se réduisent à trois éléments fort simples : la ligne droite, la ligne courbe, & le point. Ces éléments par leur position ou leur réunion, produisent de nouveaux caractères qui se distribuent en 214 classes ; c'est ce qu'on appelle, les clefs chinoises : ces 214 caractères radicaux rapprochés, unis, entrelacés, forment tant

Les Chinois sont une colonie égyptienne

d'autres combinaisons, qu'on en fait monter le nombre jusqu'à 70 ou 80 mille. On n'en sera pas surpris, si l'on fait attention que cette quantité renferme la somme des idées de toute une nation, & répond à la somme des mots employés dans les autres langues.

La langue des Chinois ne suit pas une marche aussi savante que leur écriture ; composée d'un petit nombre de monosyllabes & de sons qui ne diffèrent dans la prononciation que par des tons, elle semble ne reconnaître aucune règle, n'être assujettie à aucun principe. On n'y voit, ni conjugaisons, ni déclinaisons ; si l'on réunit deux ^{pm.58} caractères simples, le son avec lequel on exprimera le signe qui en résulte n'aura point de rapport avec les sons qui conviennent à chacun des caractères radicaux. Il semble que tous les sons ont été attachés après coup aux signes qu'ils affectent, & que les seconds ont été inventés séparément, sans relation avec les premiers. Mais, par quel hasard la langue chinoise est-elle si barbare & si peu travaillée, pendant que le système de leur écriture paraît si profond & si réfléchi ? C'est un problème qui se résoudra bientôt de lui-même : je dois observer auparavant que plusieurs savants ont tâché d'analyser la langue parlée des Chinois, & de la rapprocher des langues orientales ; mais que les plus grands efforts n'ont heureusement servi qu'à décourager ceux qui voudraient suivre la même route.

J'en tenais une toute différente depuis longtemps, & j'étais persuadé que l'écriture chinoise renfermait un mystère qui se dérobaît à nos yeux. J'en étudiais les caractères, non tels ^{pm.59} qu'ils sont aujourd'hui, mais tels qu'ils étaient anciennement ; car ils ont éprouvé des variations : les anciens caractères diffèrent quelquefois des modernes par la simple configuration de leurs traits ; d'autres fois ils représentent les objets mêmes devenus méconnaissables dans les signes qui les ont remplacés. C'est ainsi, par exemple, que le caractère radical qui désigne aujourd'hui une tortue, n'était anciennement que la figure même de cet animal. De là, il est aisé de conclure que plusieurs des caractères chinois ont été dans l'origine de purs hiéroglyphes, des signes représentatifs des objets ; & l'on aperçoit déjà la plus grande

Les Chinois sont une colonie égyptienne

conformité entre l'écriture des Chinois & celle des Égyptiens. D'autres rapports entre ces deux peuples justifient cette idée ; mais quelles lumières pouvait-il en résulter ? les Égyptiens avaient l'écriture alphabétique ; les Chinois paraissaient ne l'avoir point connue : les uns les autres avaient des hiéroglyphes ; mais il n'était point prouvé qu'ils eussent les ^{pm.60} mêmes ; le hasard ne pouvait-il pas produire les traits de ressemblance qu'on aperçoit dans les usages de ces nations ? & si l'on suppose une communication entre elles, comment s'est-elle opérée ? À quel temps faut-il la rapporter ? Ces questions, qui en occasionnaient une infinité d'autres, épuisaient tour à tour mes conjectures ; lorsque, sans oser l'espérer, j'aperçus un fil propre à me diriger dans les détours de ce labyrinthe.

En examinant le nouvel alphabet phénicien présenté à l'Académie par M. l'abbé Barthélémy, j'y reconnus quelques lettres que j'avais déjà vues parmi les anciens caractères radicaux des Chinois. Telles étaient entre autres, le *jod* & l'*aleph*. Le *jod* phénicien est formé comme un trident sans queue & placé obliquement ; c'est avec un signe pareil que les Chinois désignent la main ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que le mot *jod* en phénicien ¹ ^{pm.61} signifie aussi la main. Je fus frappé de ce rapport ; mais l'*aleph* m'en fournit bientôt un second plus frappant encore. Chez les Phéniciens l'*aleph* est une ligne perpendiculaire, coupée par deux lignes droites qui forment un angle en se réunissant d'un côté : ce même caractère se trouve précisément sous les mêmes traits, dans le même ordre, avec la même valeur parmi les anciens caractères chinois. C'est le premier de leurs signes radicaux, comme l'*aleph* est la première lettre dans l'alphabet phénicien : il désigne l'unité parmi les Chinois, comme l'*aleph* la désigne aussi parmi les peuples de l'Orient ; enfin chez les uns & les autres il signifie encore la prééminence, & l'action de conduire.

Autorisé par ces deux exemples, je me livrai avec ardeur à de nouvelles recherches. Je soupçonnai qu'il existait dans le sein même des

¹ Il est prouvé actuellement par l'inscription que nous a donnée M. l'abbé Barthélémy, que la langue phénicienne n'est autre chose que la langue syriaque.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

hiéroglyphes chinois, de véritables lettres qui, dépouillées de tous les traits qui les cachent aux yeux, devaient produire un alphabet fort ancien, & peut-être ^{pm.62} fort analogue à l'alphabet primitif de toutes les nations. Cet alphabet n'est pas venu jusqu'à nous dans son intégrité ; mais il doit subsister par parties détachées dans les divers alphabets orientaux ; & telle lettre qui s'est altérée ou modifiée parmi les Hébreux ou les Arabes, a pu conserver son ancienne forme chez les Phéniciens ou les Éthiopiens. Je plaçai donc tous ces alphabets dans autant de colonnes correspondantes, pour être en état de comparer leurs éléments avec les caractères chinois, j'observai que la plupart des lettres parmi les Orientaux avaient des dénominations particulières ; que le beth, par exemple, signifie une maison, que le dalet désigne une porte, que l'aïn signifie un œil, & que le schin ou sin désigne une dent ; & me servant de ces dénominations comme d'autant de données pour dégager l'écriture inconnue des Chinois, je trouvai que le signe qu'ils employaient pour désigner une maison était absolument le même que le beth des Hébreux ; que le caractère avec ^{pm.63} lequel ils exprimaient une porte, ressemblait au dalet des Hébreux & des Phéniciens ; que le signe hiéroglyphique de l'œil n'était pas distingué de l'aïn soit phénicien, soit éthiopien ; enfin, que les dents étaient représentées dans l'écriture chinoise par une mâchoire garnie de pointes, symbole qui a les plus grands rapports avec le schin hébreu, samaritain & phénicien. De nouvelles combinaisons me donnèrent de nouvelles lettres, & je voyais mon alphabet se développer insensiblement à mes yeux.

Cependant, j'étais arrêté par une réflexion. La découverte de ces lettres prouvait à la vérité une sorte de communication entre les Chinois & les autres peuples orientaux ; mais elle ne prouvait point que ces lettres eussent été communiquées comme écriture alphabétique. Monsieur Warburton avait pensé que le premier alphabet avait emprunté ses éléments des hiéroglyphes mêmes, & M. l'abbé Barthélémy avait mis cette excellente théorie dans un plus grand jour, en plaçant sur une colonne diverses lettres égyptiennes, en

Les Chinois sont une colonie égyptienne

correspondance avec les hiéroglyphes qui les avaient produits ¹. On pouvait donc présumer que les Égyptiens avaient communiqué aux Chinois les caractères que je venais de découvrir, mais qu'ils les regardaient eux-mêmes alors comme des signes hiéroglyphiques, & non comme des lettres proprement dites. Pour m'en éclaircir, je résolus d'analyser les caractères chinois qui renfermaient plusieurs de ces lettres. Si leur réunion formait un mot égyptien ou phénicien, on sent aisément toutes les conséquences qui devaient résulter de cette analyse.

Je commençai par le caractère avec lequel les Chinois désignent le mot père ; faisant abstraction du son qu'ils donnent à ce caractère, je le trouvai composé d'un *i* & d'un *d*, & je lus *jad*, ou *jod*. Or dans la langue cophte qui nous a conservé quantité de mots égyptiens, *jod* signifiait *père*. Je pris ^{pm.65} l'ancien caractère chinois qui désigne un amas d'eau, & j'y trouvai un *i* & un *m*, c'est-à-dire, le mot *iam*, dont presque tous les Orientaux se servent pour désigner la *mer*. J'en pris un troisième avec lequel les Chinois désignent un ennemi. Il est composé d'un *i* & d'un *n*, c'est le mot *ian* qui en hébreu & en phénicien, signifie *combattre*. J'en aperçus un quatrième, qui me parut formé d'un *i* & d'un *f*, c'est un des hiéroglyphes qu'emploient les Chinois pour désigner la *main*. Il s'agissait de savoir dans quelle langue le mot *iof* avait cette signification. Je n'avais point alors de dictionnaire copte, mais à peine l'eus-je parcouru, que j'y trouvai le même mot avec la même valeur.

Des résultats si heureux & si prompts surpassaient mes espérances. La surprise & l'intérêt croissaient à chaque instant. Cependant je doutais encore ; quelquefois je revenais sur mes pas, j'assurais ma marche ; d'autres fois je craignais d'être séduit par des apparences trompeuses, & je ne me ^{pm.66} sentais pas la force de croire des faits qui ne paraissaient pas dans l'ordre des choses possibles. Je n'avais analysé que des hiéroglyphes composés de deux lettres. Je pensai que

¹ [Recueil d'Antiquités, de M. de Caylus, tome I, p. 65.](#) [et planches [XXI](#), ...]

Les Chinois sont une colonie égyptienne

si je pouvais expliquer de la même manière ceux qui étaient formés de trois lettres ou de trois racines, je trouverais enfin le secret de me convaincre moi-même, & de me rendre à l'évidence.

Je consultai de nouveau les anciens caractères chinois. Le caractère *hia* qui signifie *rompre, briser*, n'est qu'un groupe composé d'un *schin* & de deux *daleth*, ce qui produit le mot *schadad*, qui en hébreu & en phénicien signifie dévaster, briser.

Le caractère *kiun*, prince, est formé d'un *f* & de deux *i*, ce qui fait le mot *phii*. Or la plupart des nom des rois d'Égypte se terminaient en *phis*, comme Amenophis, Aphophis, Saophis, Sensaophis, Biophis &c qu'il faut rendre par les princes Ameno, Apho, Sao, Sensao, Bio, &c.

^{pm.67} Je changeai ensuite de méthode. Je pris les trois racines du mot *iada* qui en phénicien signifiait *savoir, connaître* ; ces racines sont un *iod*, un *daleth* & un *aïn*. La première quant à sa dénomination grammaticale signifie, comme je l'ai dit, la main ; la seconde une porte & la troisième un œil. Je choisis les trois anciens caractères chinois qui désignent l'œil, la porte & la main ; je les réunis, & je vis paraître un hiéroglyphe en usage parmi les Chinois & qui signifie *examiner, savoir*.

Une foule d'opérations semblables ont été justifiées par le même succès, & de là résulte pour la littérature chinoise un phénomène étrange, & pour l'histoire des anciens peuples un nouvel ordre de choses, des systèmes nouveaux & plus conformes à la vérité. Un peuple en possession depuis une longue suite de siècles d'une langue qu'il ne connaît pas ; cette langue enveloppée de traits qui la défigurent, & affectée de sons qui lui sont étrangers ; une écriture alphabétique convertie en signes ^{pm.68} hiéroglyphiques ; l'Égypte & la Phénicie liées avec la Chine par les rapports les plus sensibles ; les lettres, les langues les annales des plus anciennes nations s'enchaînant les unes aux autres, concourant toutes à l'effet d'une harmonie générale. Voilà quelques traits d'un tableau qui s'offre à nos regards & dont la suite de ce Mémoire justifiera de plus en plus la réalité.

Je n'examinerai pas ici de quelle manière s'est faite la

Les Chinois sont une colonie égyptienne

communication entre l'Égypte & la Chine : quelque distance qui les sépare, le commerce a pu les rapprocher, & l'on sait par les témoignages des historiens & par les monuments encore subsistants,, que les Égyptiens & les Phéniciens s'étaient établis autrefois sur toutes les côtes de la mer des Indes. Je n'examinerai pas non plus si les mots phéniciens cachés dans la langue écrite des Chinois faisaient partie de l'ancienne langue égyptienne, ou s'ils prouvent seulement qu'il avait passé dans la Chine des Phéniciens à la suite des Égyptiens. L'essentiel est d'éclaircir l'objet qui ^{pm.69} m'occupe, & pour le rendre plus sensible, je ferai la supposition suivante :

Des Français abordent au loin dans une île habitée par des sauvages, qui, surpris de trouver entre les mains de ces étrangers, un moyen de se communiquer les idées par écrit, leur demandent un secret si important ; les Français, par des raisons particulières ou dans l'impossibilité de rendre les sons d'une langue barbare avec les éléments de leur alphabet, écrivent en présence de ces sauvages le mot *père*, & leur disent : Toutes les fois que vous aurez ce signe matériel sous vos yeux, vous aurez l'idée de *père*, & vous le rendrez par le son qui l'exprime dans votre langue. Pour tirer un plus grand parti de cet exemple, supposons encore que la langue française, en cela conforme à plusieurs langues orientales, supprime souvent les voyelles ; que tous ses mots soient composés de deux ou trois consonnes, & qu'en l'écrivant on soit dans l'habitude de grouper ces consonnes ; alors pour écrire le mot *père*, il suffira de tracer un *p* & un *r* ; le mot fils ^{pm.70} sera représenté par un *f* & un *l* mises à côté l'une de l'autre avec un *s* au-dessous. Les sauvages rassembleront toutes ces masses de lettres, s'en serviront comme des signes hiéroglyphiques, en altéreront insensiblement plusieurs traits, & feront de nouvelles combinaisons à mesure que le nombre de leurs besoins & de leurs idées augmentera ; supposons enfin que quatre mille ans après, d'autres Européens reviennent dans cette île, ils y trouveront d'abord une écriture & une langue absolument étrangères. Mais quelle sera leur surprise, lorsqu'en remontant à l'origine de cette écriture dénaturée, ils

Les Chinois sont une colonie égyptienne

y découvriront les ruines de la langue française, & des lettres en usage dans toute l'Europe. Telle est néanmoins la singularité que nous présente l'écriture chinoise. C'est ainsi que les lettres & la langue égyptienne sont devenues à la Chine les instruments passifs d'une nouvelle langue, & s'y sont perpétuées dans le silence dans l'obscurité.

Nous osons pénétrer dans ces ténèbres pour en faire sortir la vérité ; & ^{pm.71} déjà s'offrent à nous de nouvelles relations entre l'Égypte & la Chine. Les Égyptiens avaient trois sortes d'écritures ; l'épistolique composée de lettres alphabétiques ; l'hiéroglyphique où l'on représentait les objets mêmes ; la symbolique ou l'on se contentait de les exprimer par des métaphores & des allégories. Nous avons vu jusqu'a présent des lettres alphabétiques dans l'ancienne écriture chinoise ; on y découvre plus aisément encore l'écriture hiéroglyphique. Le soleil y est représenté par un cercle, la lune par un disque, les poissons, les tortues, les serpents, les grenouilles, les souris & tant d'autres animaux par la peinture même de ces objets. Je n'entrerais pas à cet égard dans un plus grand détail, parce que chez tous les peuples du monde, l'écriture hiéroglyphique a dû procéder de la même manière ; mais je tire un argument invincible de l'écriture symbolique, dont les Chinois ont aussi fait usage, & qui a dû varier chez toutes les nations, parce qu'elle n'est fondée que sur des ^{pm.72} métaphores & des allégories qui varient suivant la nature du climat, la diversité des animaux & des plantes, la différence des usages & du caractère des peuples. Or, nous voyons souvent sur les monuments égyptiens une ligne horizontale surmontée d'une boule. Ce signe symbolique dans l'écriture chinoise signifie *très haut, très élevé* & c'est l'épithète qu'on donne à la divinité. Parmi les Chinois une aile éployée signifie le ministre d'un prince ; & le bonnet désigne une grande charge dans l'État. Ces deux symboles sont retracés plusieurs fois sur les monuments d'Égypte ; la haine s'exprimait chez les Égyptiens & chez les Chinois par deux animaux antipathiques. Horus Apollo dit que les Égyptiens, pour représenter une bataille, peignaient deux mains dont l'une tenait un bouclier & l'autre un arc. Les Chinois, pour représenter

Les Chinois sont une colonie égyptienne

une bataille, peignent deux mains & un arc ; & pour désigner un soldat ils représentent deux mains, une flèche & un arc. Enfin parmi les uns & les autres, un cercle avec un petit animal au ^{pm.73} milieu était le symbole du soleil.

J'ai rassemblé beaucoup d'autres exemples & si j'avais eu du temps & des secours, j'en aurais rassemblé un plus grand nombre encore, mais je ne les aurais pas moins supprimés ; mon sentiment n'est pas encore suffisamment prouvé, il ne le sera jamais ; & s'il laisse encore des doutes dans l'esprit, je ne dois me plaindre que de ne l'avoir pas exposé avec assez de clarté.

Mais, dira-t-on, est-il possible que les Chinois n'eussent pas conservé dans leurs annales quelques traces, quelques traditions d'un fait si extraordinaire. Je réponds que je les avais toujours lues pour y voir tout ce que les Chinois y voient eux-mêmes & non pour y découvrir un système qu'ils ignorent, & dont je ne pouvais soupçonner l'existence : j'ose me promettre que dans une lecture plus réfléchie, j'y puiserai de nouvelles lumières ; & pour garants de cette promesse je vais citer deux faits tirés des livres chinois & que je me suis rappelé dans l'instant même où ^{pm.74} mes idées commençaient à se développer. Le premier, c'est que depuis le commencement le l'empire, il subsiste à la Chine une nation sauvage & barbare qui s'est retirée dans les montagnes, d'où elle fait des courses dans les environs. Quels sont ces peuples ? Ils sont inconnus aux Chinois. Ne peut-on pas les regarder comme un reste des anciens sauvages du pays qui, à l'arrivée des Égyptiens, se sont réfugiés dans les montagnes où ils ont conservé jusqu'à présent leur indépendance. Le second fait est beaucoup plus précis, & répond directement à la question proposée. Des historiens chinois rapportent qu'il y a des peuples dans le pays de Tatsin qui ont une origine commune avec les Chinois ; par le mot *Tatsin* les Chinois entendent tous les pays situés à l'occident de la mer Caspienne, tels que la Syrie, la Phénicie, l'Égypte. Voilà donc une tradition qui dépose en faveur de mon sentiment.

Mais dans quel temps, ajoutera-t-on, s'est faite la communication

Les Chinois sont une colonie égyptienne

entre ^{pm.75} l'Égypte & la Chine ? Je ne réponds que par une réflexion, mais je ne crains pas de dire qu'elle est de la plus grande importance, & qu'elle mérite la plus grande attention. Vingt-deux familles de souverains connues sous le nom de dynasties, ont successivement gouverné la Chine. On place à la tête de la première dynastie le prince Yu, dont le règne commence vers l'an 2207 avant J. C. La chronologie chinoise remonte infiniment plus haut ¹ ; mais comme il n'y a point de liaison entre ses parties, je ne m'attache qu'à l'époque précédente. Les princes de la première dynastie sont, suivant l'ordre de leur succession, Yu, Ki, Kang, Tchong, &c. Ces noms sont de la langue parlée des Chinois, & n'ont point de rapport avec la langue écrite. J'ai donc analysé suivant mon alphabet, les anciens caractères qui représentent ces noms, & j'ai trouvé :

Dans celui de Yu, le mot Men ; c'est ^{pm.76} Menés, roi de Thèbes en Égypte ;

Dans celui de Ki, le mot Iadoa ; c'est Athois, successeur de Menés.

Dans celui de Kang, le mot Iabia ; c'est Diabiès, 3^e roi de Thèbes.

Dans celui de Tchong, Phenphi, c'est Penphos, 4^e roi de Thèbes, & ainsi des autres.

Il suit de là que les Chinois en recevant les usages des Égyptiens, se sont aussi appropriés leurs annales ; il suit qu'ils ont placé à la tête de leurs dynasties, des princes qui régnaient en Égypte, & que la communication entre les deux nations s'est faite après le temps de Menés. Cette conséquence est confirmée par l'histoire des Chinois. Sous Yao, qui régnait avant Yu, c'est-à-dire, avant Menés, toute la Chine, dit-on, était connue, tous ses habitants étaient policés ; quinze cents ans après, la plus grande partie de la Chine était barbare ; c'est une contradiction manifeste qui ne s'explique qu'en regardant Yao comme un prince égyptien : la colonie égyptienne ne paraît être venue à la Chine ^{pm.77} que vers l'an 1122 avant J. C. Alors on voit un prince qui la partage entre un grand nombre de généraux

¹ Le règne de Fohi n'est pas certain, chez les Chinois ; plusieurs même le retranchent de la liste des empereurs.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

pour les récompenser. Ces généraux s'établissent dans les provinces, rassemblent les peuples, & les soumettent à l'ordre : ne connaît-on pas à ces traits l'origine & la formation d'un empire ? Ce n'est pas tout encore : l'ancienne année chinoise est la même que celle des Égyptiens. Les Chinois donnent au fleuve Hoang le nom de *fleuve Noir*, sous lequel les Égyptiens désignent le Nil ; les grands travaux pour arrêter les débordements du fleuve Noir, se font également à la Chine & en Égypte, & sont accompagnés partout des mêmes circonstances.

Ces faits & tant d'autres que je pourrais y joindre, prouvent clairement qu'une partie de l'histoire égyptienne est en dépôt dans les annales chinoises, & qu'on ne peut l'en débarrasser que par un travail long & pénible. Il s'agit en effet d'analyser les caractères chinois qui renferment des lettres alphabétiques, d'en composer une espèce ^{pm.78} de dictionnaire égypto-phénicien, & de connaître par ce moyen les noms de plusieurs princes égyptiens, & le temps précis où l'Égypte a policé la Chine. Il s'agit encore de dépouiller tous les caractères hiéroglyphiques symboliques chinois, de les ranger par classes, de les rapprocher des hiéroglyphes des symboles gravés sur les obélisques & sur les autres monuments d'Égypte. Qui sait jusqu'où pourra nous conduire la lumière qui nous éclaire ? Qui sait si nous ne touchons pas au moment où bien des mystères vont se développer ? Je n'affirme rien. Cependant la langue des hiéroglyphes inconnue depuis si longtemps en Égypte est encore vivante à la Chine, & j'ai tant de preuves que c'est de part & d'autre la même langue... Mais, je le répète, je n'affirme rien, & je ne sais que trop, combien de si grandes espérances pourraient affaiblir les vérités que j'ai annoncées dans ce Mémoire. Me sera-t-il du moins permis de proposer la question suivante ?

Que deviennent les Chinois, & ^{pm.79} cette durée immense qu'ils attribuent à leur empire, toutes ces divisions en temps historique, incertain & fabuleux, tous ces ouvrages qu'on a faits pour établir leur chronologie, tous ceux qu'on a faits pour la détruire ; toutes les

Les Chinois sont une colonie égyptienne

preuves qu'on en tire contre les livres de Moïse, tous les systèmes qu'on a produits pour défendre le témoignage de ce législateur ; & cette sagesse prématurée, cette supériorité en toutes choses qu'on accorde aux Chinois, & tout ce qu'on a dit & tout ce qu'on dirait encore sur un sujet si important ; tout cela disparaît, il ne reste plus qu'un fait simple ; c'est que les anciens sauvages de la Chine, ainsi que ceux de la Grèce, ont été policés par les Égyptiens, mais qu'ils l'ont été plus tard, parce que la Chine est plus éloignée de l'Égypte que la Grèce.

@

Les Chinois sont une colonie égyptienne

[c.a. : Le fournisseur de photocopies utilisé pour avoir le texte du *Mémoire* a bien pris soin de ne pas déplier les planches préparées par l'auteur, et donc de ne laisser lisible que la portion non pliée, disponible ci-dessous. À manipuler avec précaution. On pourra se référer aux alphabets hébreu et phénicien disponibles sur wikipedia et reproduits partiellement ici.]

Planches du *Mémoire*

Planche I.

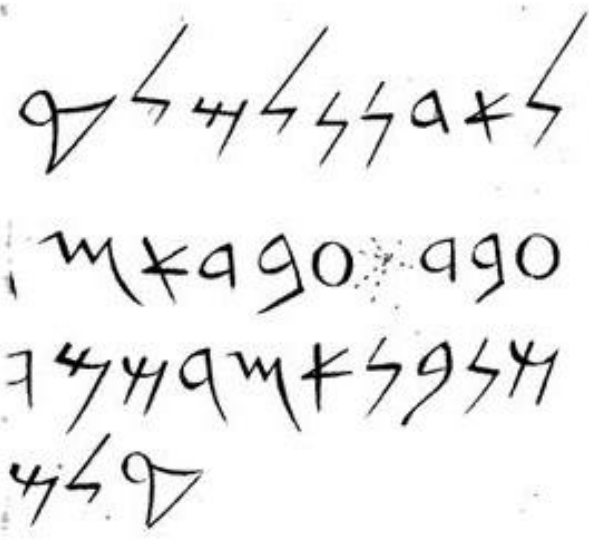
PHENICIENS & les Médailles.

N ^o 3.	N ^o 4.
ⴏ ⴋ	Aleph
ⴒ ⴓ	Beth
ⴐ	Ghimel
ⴑ ⴒ ⴓ	Daleth
	He
ⴕ *	Vau
ⴖ *	Zain
ⴗ	Heth
	Teth
ⴙ ⴚ	Jod
ⴛ	Caph
ⴜ ⴝ *	Lamed
ⴞ	Mem
ⴟ	Nun
ⴠ	Samech
ⴡ ⴢ	Ain
	Pe
ⴣ *	Tzade
	Koph
ⴤ ⴥ ⴦	Resch
ⴧ	Sin ou Schin
⴨	Thau

P. L. Charpentier sculp.

Planche II.

PHÉNICIENNE *Malthe.*



DESCRIPTION

Hebreux.

לאדנן למלקר
 עבד.. עבדאס
 חובן אסרהמ
 קלם

P. L. Charpentier sculp.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

Alphabet hébreu

Lettre de base			
Nom	Sens	Graphies	
		finale	normale
aleph	bœuf	א א	
beth ou bêt	maison	ב ב	
gimel ou guimel ou ghimel	chameau	ג ג	
dalet ou dalèt ou daleth	porte	ד ד	
he ou hè	louange	ה ה	
vav ou waw	clou	ו ו	
zayin ou zaïn	arme	ז ז	
het ou 'hêt	barrière	ח ח	
tet ou têt	bouclier	ט ט	
yod ou youd	main	י י	
kaf ou khaf ou kaph	paume	ך ך	כ כ
lamed ou lamèd	bâton	ל ל	
mem ou mèm	eaux	ם ם	מ מ
nun ou noun	serpent	ן ן	נ נ
samech ou samèkh	appui	ס ס	
ayin	œil	ע ע	
pe ou pé	bouche	ף ף	פ פ
tsade ou tsadé	hameçon	ץ ץ	צ צ
qof ou qoph	nuque	ק ק	
resh ou rèch	tête	ר ר	
shin ou chine	dent	ש ש	
		װ װ	
		ײ ײ	
tav	signe, marque	ת ת	

Les Chinois sont une colonie égyptienne

Alphabet phénicien

Lettre	Unicode	Nom	Signification
𐤀	𐤀 500	alf	bœuf
𐤁	𐤁 501	bet	maison
𐤂	𐤂 502	gaml	chameau
𐤃	𐤃 503	delt	porte
𐤄	𐤄 504	he	battant
𐤅	𐤅 505	wau	hameçon
𐤆	𐤆 506	zen	arme
𐤇	𐤇 507	het	mur
𐤈	𐤈 508	tet	roue
𐤉	𐤉 509	yod	main
𐤊	𐤊 50A	kaf	paume
𐤋	𐤋 50B	lamda	bâton
𐤌	𐤌 50C	mem	eau
𐤍	𐤍 50D	nun	serpent
𐤎	𐤎 50E	semka	poisson
𐤏	𐤏 50F	eyn	œil
𐤐	𐤐 510	pey	bouche
𐤑	𐤑 511	sade	papyrus
𐤒	𐤒 512	qof	singe
𐤓	𐤓 513	rosh	tête
𐤔	𐤔 514	shin	soleil
𐤕	𐤕 515	tau	marque

@

DOUTES
sur la dissertation de M. de Guignes

Avertissement

@

^{pd.I} Si l'opinion, sur laquelle je propose des doutes, était à la portée du plus grand nombre des lecteurs, j'aurais attendu en silence que la réflexion & le temps eussent mis le public en état de prononcer sur cette matière ; mais comme on ne peut guère en juger que par la connaissance des langues des antiquités, dont l'étude aujourd'hui est si peu cultivée, n'aurais-je point été coupable envers le public de ne lui pas faire part du peu de lumières que je puis avoir sur la matière en question ? Mon silence aurait passé pour une ^{pd.II} approbation tacite de la découverte de M. D. ; la vérité me forçait à le rompre.

Je l'avouerai, d'ailleurs, je n'ai pu voir d'un œil tranquille qu'on accusât les Chinois de ne point connaître leur propre langue ¹ ; qu'on leur retranchât, au moyen de l'analyse de quatre caractères, plus de douze cents ans d'antiquité ², qu'on regardât comme ³ inutiles les ouvrages ^{pd.III} qui ont été faits *pour ou contre leur chronologie*. Toutes ces propositions m'ont paru si étranges & si vaines, que je n'ai pu résister à l'envie d'écrire ce que j'en pensais. Ce n'est pas assurément que je ne croie très permis de proposer de semblables paradoxes, fussent-ils même encore plus extraordinaires que ceux-là ; mais je pense qu'en les proposant on doit être ou sur une grande réserve quant à l'expression, ou muni des preuves les plus incontestables. Lorsqu'on n'a que de légères vraisemblances à alléguer ^{pd.IV} & des promesses à faire, devrait-on prendre ce ton décisif & imposant

¹ *Mémoire*, p. 67.

² *Mémoire*, p. 75.

³ « Que deviennent les Chinois, dit M. D. p. 79, & cette durée immense qu'ils attribuent à leur empire, toutes ces divisions en temps historique, incertain fabuleux, tous ces ouvrages qu'on a faits pour établir leur chronologie, tous ceux qu'on a faits pour la détruire, tout ce qu'on a dit, tout ce qu'on dirait encore sur un sujet si important ? tout cela disparaît, &c. » Voilà ce qui s'appelle fronder en peu de mots les pères Martini, Du Halde, Gaubil, de Maille, MM. Léonard de Malpeines, Freret Fourmont, &c. sans oublier les historiens chinois.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

qui n'appartient qu'à la certitude ? Il s'agit moins dans les découvertes historiques d'annoncer du merveilleux que de publier des vérités.

Doutes

Proposés à MM. de l'Académie Royale des Belles-Lettres,
sur la Dissertation de M. de Guignes, qui a pour titre :
Mémoire, dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne

@

pd.05 Le but du Mémoire de M. de Guignes est de prouver,

1° Que les caractères chinois ne sont que des espèces de monogrammes formés de trois lettres phéniciennes, & que la lecture qui en résulte produit des sons phéniciens ou égyptiens.

2° Que les deux première dynasties chinoises sont pd.06 composées de princes qui ont régné, non à la Chine, mais en Égypte ; & que les empereurs Yu, Khi, Thai-khang & Tchong-khang ne sont point différents de Ménès, Athoès, Diabiès & Penphos. M. de Guignes n'indique que ces quatre princes, mais il fait entendre qu'on peut continuer le parallèle des empereurs de dynastie chinoise Hia, avec les rois de la dynastie de Thèbes. Il ne dit rien de la dynastie chinoise Chang, & on ne sait point avec qu'elle dynastie égyptienne il la compare. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que M. D. établit la conformité entre ces princes, non par un parallèle de leur histoire, ou par une ressemblance entre des faits qu'il rapprocherait ; mais par la lecture seule des noms chinois de ces princes qu'il croit composés de lettres phéniciennes.

3° Enfin M. D. prétend encore prouver qu'une colonie égyptienne alla s'établir pd.07 dans la Chine, & il fixe l'époque de son entrée dans cet empire à l'an 1122. Cette époque est celle où Vou-vang jeta les fondements de la dynastie impériale des Tcheou, la troisième des dynasties chinoises.

Voilà en abrégé le contenu de la Dissertation de M. de Guignes, dont les vues aussi hardies que nouvelles & intéressantes ont été couronnées d'un applaudissement presque général ; en effet, si les savantes découvertes de ce célèbre académicien sont vraies, quelles

Les Chinois sont une colonie égyptienne

louanges ne mérite-t-il pas ? De quels secours ne seront-elles pas pour éclaircir les antiquités chinoises & égyptiennes par la comparaison mutuelle des unes & des autres ?

L'étude du chinois devenu facile par cette méthode, le mystère des hiéroglyphes égyptiens dévoilé, tels sont les fruits heureux que M. D. nous fait ^{pd.08} espérer de ses découvertes.

« Qui sait, dit-il, jusqu'où pourra nous conduire la lumière qui nous éclaire ? Qui sait si nous ne touchons pas au moment où bien des mystères vont se développer ? Je n'affirme rien. Cependant la langue des hiéroglyphes inconnue depuis si longtemps en Égypte est encore vivante à la Chine, & j'ai tant de preuves, que c'est de & part d'autre la même langue... Mais, je le répète, je n'affirme rien, & je ne sais que trop combien de si grandes espérances pourraient affaiblir les vérités que j'ai annoncées dans ce Mémoire.

M. de Guignes n'affirme rien, cependant il a annoncé des vérités. Comment & pourquoi ces vérités pourraient-elles être affaiblies par les grandes espérances qu'il nous laisse concevoir ? S'il a tant de preuves de l'identité des hiéroglyphes chinois & égyptiens, s'il ^{pd.09} rassemble un assez grand nombre de caractères pour en composer son dictionnaire sinico-égypto-phénicien, pourquoi ne parviendrions-nous pas enfin à découvrir le sens de ces inscriptions égyptiennes si nombreuses & si inintelligibles depuis tant de siècles ?

Au reste, je ne dois point supprimer ici l'aveu que fait M. de Guignes sur la singularité de son opinion qu'il a été, dit-il ¹, *forcé d'embrasser, convaincu par la nature des preuves qui se sont offertes en foule*. Je n'ai point aperçu dans sa Dissertation cette foule de preuves, qui d'ailleurs eût été inutile, comme il nous l'annonce à la page 73 où il dit :

« J'ai rassemblé beaucoup d'autres exemples, & si j'avais eu du temps & des secours, j'en aurais rassemblé un plus grand nombre encore, mais je ne les aurais pas moins supprimées ;

¹ *Mémoire*, p. 7.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

car si mon sentiment n'est pas encore ^{pd.10} suffisamment prouvé, il ne le sera jamais ; & s'il laisse encore des doutes dans l'esprit, je ne dois me plaindre que de ne l'avoir pas exposé avec assez de clarté.

Il y a trop de modestie dans ces dernières paroles, car le Mémoire de M. D. quoique fort court, est très clair & très intelligible ; ses preuves sont exposées dans le plus grand jour, & s'il y a quelques plaintes à cet égard, elles ne peuvent tomber que sur les caractères chinois, qu'il n'a pas désignés suffisamment pour les faire connaître : j'ai été obligé de feuilleter à plusieurs reprises le *Choueven* (Dictionnaire des caractères antiques), & de deviner en quelque sorte ceux que M. D. avait en vue. Si je n'ai pas toujours réussi dans la recherche de ces caractères, j'espère qu'on ne me taxera point d'une négligence qui rejaillit entièrement sur M. de Guignes.

^{pd.11} J'avouerai avec franchise qu'aucune des preuves alléguées par M. D. n'a opéré sur moi la moindre sensation à la première lecture que je fis de sa Dissertation ; plus je les ai examinées ensuite, moins j'y ai trouvé de solidité. Le grand nombre d'objections qui se présentaient en foule à mon esprit, ne me laissèrent pas la liberté de me prêter un instant à l'illusion. Est-ce un effet de ma prévention contre un système aussi singulier, ou n'aurais-je pas bien compris la nature de ses preuves ? Enfin M. de Guignes a-t-il raison & ai-je tort ? Je vais exposer ici quelques-unes de ces difficultés, on jugera entre lui & moi. Mais je prie très sincèrement M. de Guignes d'être convaincu, avant tout, que je n'ai aucun dessein de lui déplaire : il n'ignore pas l'estime particulière que je fais de son savoir & de ses talents, & je ne suis en cela que l'écho du ^{pd.12} public. D'ailleurs il a été élevé, ainsi que moi, par un maître qui nous animait sans cesse aux disputes littéraires, & qui nous en faisait sentir les avantages ; je le prie donc derechef d'être intimement persuadé que s'il trouve, soit dans cet énoncé, soit dans le cours de mes remarques, quelques expressions peu mesurées qui auraient pu m'échapper, le cœur n'y a aucune part, & je les désavoue d'avance.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

I. Ma première objection roule sur le peu de probabilité & de vraisemblance que je trouve à supposer, comme le fait M. de Guignes, que les hiéroglyphes tirent leur origine des lettres alphabétiques. En effet, il ne tombe pas sous les sens que les hommes, après avoir connu l'utilité & la facilité des éléments de l'alphabet, pour exprimer tous leurs besoins & se communiquer leurs pensées, aient eu recours encore ^{pd.13} à l'invention des hiéroglyphes, dont la multitude n'est point bornée, & dont il est aisé d'imaginer tous les inconvénients. Je ne reconnais point en cela la marche de l'esprit humain. Les hiéroglyphes ont dû précéder l'invention de l'alphabet, il est naturel de penser que les hommes aient cherché à peindre les objets dont ils étaient environnés, avant que de parvenir à l'invention de l'alphabet, dont le résultat, tout simple qu'il paraît, demandait beaucoup plus de complication, & un raffinement dont ils ne furent point capables d'abord. J'ai lieu seulement de m'étonner que les hiéroglyphes n'aient point été abandonnés immédiatement après l'invention des éléments de l'alphabet ; mais il y en a une raison très plausible que voici.

Les hiéroglyphes étaient une invention de Mercure ou Osiris, & les ^{pd.14} Égyptiens avaient une telle vénération pour ce Dieu, qu'ils se seraient fait un scrupule religieux, non seulement de rejeter ces hiéroglyphes, mais encore de les altérer en quelque chose. D'ailleurs, le sort de ces hiéroglyphes était assuré par les quarante-deux traités que Mercure remit entre les mains des *prophètes*, des *stolistes*, des *hiérogrammes*, des *horoscopes* ou *cynocéphales*, des *musiciens* & des *pastophores*, concernant les fonctions de chacun de ces différents ordres de la hiérarchie égyptienne ; ils devaient apprendre ces traités par cœur ; ils étaient obligés par conséquent d'étudier les hiéroglyphes dont ils étaient composés, & c'en était assez pour assurer leur maintenance tant que l'ordre sacerdotal subsisterait.

Mercure fit graver sa doctrine sur les *syringes* ou rochers qui sont dans les environs de Thèbes, & c'est le premier ^{pd.15} monument de l'écriture. Or on sait par Ammien-Marcellin & plusieurs autres écrivains, que ces syringes étaient tous couverts de lettres

Les Chinois sont une colonie égyptienne

hiéroglyphiques ; cette espèce d'écriture est donc la première en date.

II. Quelque temps après l'invention des hiéroglyphes, le même prince, ou, si l'on veut, Athotès son fils, inventa les éléments de l'alphabet. La facilité de cette dernière écriture en répandit promptement l'usage, non seulement dans toute l'Égypte, mais encore en Phénicie, dans la Chaldée & dans plusieurs autres royaumes. Il est assez indifférent de savoir si ces éléments furent empruntés de quelques-uns des hiéroglyphes déjà connus : leur destination n'avait pas besoin de conserver rigoureusement cet ordre généalogique si inutile ; aussi voyons-nous que chaque peuple changea à son gré la ^{pd.16} figure de ces caractères, & autant de fois qu'il jugea à propos. Cependant si l'on veut se persuader que ces caractères alphabétiques soient autant d'hiéroglyphes abrégés, comment ne voit-on pas, en suivant cette opinion, que ces hiéroglyphes abrégés supposent l'existence antérieure des hiéroglyphes dont ils sont extraits ? De telle manière qu'on s'y prenne, on est donc forcé de convenir de la primauté des hiéroglyphes sur les caractères alphabétiques.

III. Lorsque les caractères alphabétiques furent inventés, la langue hiéroglyphe fut abandonnée aux prêtres, qui étaient obligés par état de la savoir, & qui se l'approprièrent de telle sorte qu'il ne fût plus permis qu'à eux seuls de l'apprendre. Ils en firent dès lors un mystère, qu'ils tournèrent en gens d'esprit à l'avantage de la religion, dont ils étaient les ministres. Savoir la langue ^{pd.17} hiéroglyphique était le distinctif le plus certain pour reconnaître ceux qui étaient de l'ordre des prêtres, & toutes les fois que quelqu'un s'annonçait en cette qualité dans un temple de l'Égypte, on lui présentait des tablettes, de l'encre & un roseau, pour éprouver s'il n'en imposait pas, & il était obligé d'écrire en caractères hiéroglyphiques. Or comment peut-on supposer qu'une colonie égyptienne allant s'établir à la Chine, dût ou pût communiquer à tout un peuple de sauvages des caractères dont les prêtres s'étaient réservés l'intelligence, exclusivement à tous autres ? On sera obligé de transporter aussi avec cette colonie des prêtres égyptiens, & de

Les Chinois sont une colonie égyptienne

supposer que ces prêtres y établirent le culte de leurs divinités. Mais si on fait cette supposition, je serai en droit de demander 1° pourquoi ces prêtres ont-ils permis à la Chine le libre usage des ^{pd.18} hiéroglyphes, tandis qu'ils étaient sur la réserve à cet égard en Égypte ? 2° Pourquoi ne reste-t-il aucune trace dans les dialectes chinois de la langue parlée des Égyptiens ? ou plutôt encore pourquoi la langue égyptienne, comme plus expressive, plus abondante & plus parfaite, n'a-t-elle point éclipsé entièrement ces dialectes barbares ? M. de Guignes avoue lui-même (p. 58) l'inutilité des efforts de plusieurs savants, qui ont tâché d'analyser la langue parlée des Chinois, & de la rapprocher des langues orientales. 3° Enfin, si les prêtres égyptiens ont porté leur religion à la Chine, qu'est-elle devenue ? Dans quels anciens livres en trouve-t-on des vestiges ?

IV. Si les hiéroglyphes ont précédé l'écriture alphabétique, comme je n'en puis douter, pourquoi M. de Guignes suppose-t-il que les hiéroglyphes communiqués aux Chinois par les Égyptiens ^{pd.19} étaient composés de lettres alphabétiques ? C'est ce qu'il fait entendre à la page 64 de son Mémoire lorsqu'il dit :

« On pouvait donc présumer que les Égyptiens avaient communiqué aux Chinois les caractères que je venais de découvrir, mais qu'ils les regardaient eux-mêmes alors comme des signes hiéroglyphiques, non comme des lettres proprement dites.

V. M. de Guignes, pour rendre plus sensible la manière dont il conçoit que les Égyptiens ont transmis aux Chinois leurs hiéroglyphes, fait la supposition suivante (p. 69) :

« Des Français, dit-il, abordent au loin dans une île habitée par des sauvages, qui, surpris de trouver entre les mains de ces étrangers un moyen de se communiquer les idées par écrit, leur demandent un secret si important. Les Français, par des raisons ^{pd.20} particulières, ou dans l'impossibilité de rendre les

Les Chinois sont une colonie égyptienne

sons d'une langue barbare avec les éléments de leur alphabet, écrivent en présence de ces sauvages le mot père, & leur disent : Toutes les fois que vous aurez ce signe matériel sous vos yeux, vous aurez l'idée de père, & vous le rendrez par le son qui l'exprime dans votre langue. Pour tirer un plus grand parti de cet exemple, supposons encore (dit M. de Guignes) que la langue française, en cela conforme à plusieurs langues orientales, supprime souvent les voyelles ; que tous ses mots soient composés de deux ou trois consonnes, & qu'en l'*écrivant* on soit dans l'habitude de grouper ces consonnes ; alors pour écrire le mot père il suffira de tracer un *p* & un *r*. Le mot fils sera représenté par un *f* & un *l* mises à côté l'une de l'autre, avec un ^{pd.21} *s* au dessous. Les sauvages rassembleront toutes ces masses de lettres, s'en serviront comme des signes hiéroglyphiques, en altéreront insensiblement plusieurs traits, & feront de nouvelles combinaisons, à mesure que le nombre de leurs besoins & de leurs idées augmentera. Supposons enfin, (c'est toujours M. de Guignes qui parle) que quatre mille ans après, d'autres Européens reviennent dans cette île, ils y trouveront d'abord une écriture & une langue absolument étrangères. Mais quelle sera leur surprise, lorsqu'en remontant à l'origine de cette écriture dénaturée, ils y découvriront les ruines de la langue française, & des lettres en usage dans toute l'Europe ! Telle est néanmoins la singularité que nous présente l'écriture chinoise, &c.

Je trouve que toutes ces suppositions ^{pd.22} de M. de Guignes sont sujettes à de grandes difficultés : 1° pourquoi ces Français, qui veulent enseigner aux sauvages le secret de l'écriture, ne leur donnent-ils point d'abord les vingt-quatre lettres de leur alphabet ? C'est une opération de peu de jours pour leur en faire comprendre l'usage. 2° Quand la langue de ces sauvages contiendrait quelques sons que les lettres françaises ne pourraient pas rendre, est-il donc si difficile à des gens qui ont une fois l'idée de l'alphabet, d'inventer quelques nouvelles figures pour exprimer

Les Chinois sont une colonie égyptienne

de nouveaux sons ? Parmi les différents peuples qui ont emprunté leur écriture des Égyptiens par le canal des Phéniciens, n'en est-il point qui ont ajouté ou retranché des lettres relativement à leurs organes & à leurs besoins ? 3° Mais je veux bien supposer pour un moment avec M. de Guignes que nos Français forment ^{pd.23} des chiffres de chaque mot de notre langue, qu'ils les proposent aux sauvages comme autant de signes qui auraient rapport à chaque mot de la langue de ces mêmes sauvages, comment nos Français parviendront-ils à leur transmettre l'intelligence de ces chiffres ? Il faut, pour lever cette difficulté, admettre une autre supposition qui paraîtra aussi impossible que la chose en elle-même ; savoir, que nos Français, après s'être mis bien au fait du langage des sauvages, passeront plusieurs années à leur enseigner l'usage de ces chiffres, leur application aux termes de leur langue. Je prévois que les Français, pour ne pas se donner cet embarras, afin d'instruire un plus grand nombre de sauvages à la fois, prendront le parti de dresser un dictionnaire de ces signes ; mais dans quelle langue expliqueront-ils ce dictionnaire ? Ce ne peut être que ^{pd.24} dans la langue même de ces sauvages, & en admettant la connaissance de l'alphabet ; or si les sauvages ont une fois les éléments de l'alphabet, ils ne voudront plus recevoir les signes barbares qu'on leur proposait, & ils auront raison de n'en vouloir point ; ainsi de toute façon l'hypothèse de M. de Guignes me paraît insoutenable.

VI. Avant que d'en venir à l'examen des preuves que M. de Guignes employe pour assurer son opinion, je demande s'il entend que les caractères chinois se sont formés des caractères alphabétiques des phéniciens, ou bien des hiéroglyphes des Égyptiens ? Car ces deux objets, qui sont très différents, me paraissent confondus dans son Mémoire. Il annonce d'abord, page 5, que

« les caractères chinois ne sont que des espèces de monogrammes formés de trois lettres phéniciennes, & que la lecture qui en résulte ^{pd.25} produit des sons phéniciens ou égyptiens.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

Ailleurs (page 64) il insinue que les Égyptiens regardaient eux-mêmes les caractères qu'ils avaient communiqués aux Chinois

« comme des signes hiéroglyphiques, & non comme des lettres proprement dites.

Je ne sais si je suis dans l'erreur, mais il me paraît que, ces paroles rapprochées, le résultat donne à penser que, selon M. de Guignes, les hiéroglyphes des Égyptiens étaient composés de lettres alphabétiques, & que ce sont ces mêmes hiéroglyphes qu'ils ont transmis aux Chinois. Si c'est là réellement sa pensée, j'aurai à lui répéter le contenu de ma première objection, qui tend à démontrer que les hiéroglyphes sont d'une invention antérieure aux lettres de l'alphabet, conséquemment qu'on ne peut envisager ces mêmes hiéroglyphes comme provenant des caractères alphabétiques. Je ^{pd.26} serais fondé, d'ailleurs, à demander à M. de Guignes qu'il nous indiquât dans les hiéroglyphes de la Table Iliaque, dans ceux des obélisques & des autres monuments, des traces de cette ancienne formation. S'il ne peut le faire, il sera donc réduit à dire que les Égyptiens ont ou altéré, ou abrogé, ou perdu ces anciens modèles ? Mais sur quelle autorité se fondera-t-il pour nous l'assurer ?

D'un autre côté, si M. de Guignes pense que les caractères chinois sont *des monogrammes formés de trois lettres phéniciennes*, &c., les hiéroglyphes égyptiens n'ayant rien de commun avec les caractères alphabétiques, il ne pourra donc établir aucun rapport entre ces mêmes hiéroglyphes & les caractères chinois, & nous serons frustrés des flatteuses espérances qu'il nous permettait de concevoir au sujet de l'interprétation des hiéroglyphes & des symboles ^{pd.27} des obélisques, & des autres monuments de l'Égypte. Ainsi de quelque côté que j'envisage son opinion, je la vois environnée d'une incertitude perpétuelle.

VII. M. de Guignes s'est-il formé une idée juste des différents caractères imaginés par les Égyptiens ? J'ai lieu d'en douter par la manière dont il s'exprime à la page 71.

« Les Égyptiens, dit-il, avaient trois sortes d'écritures, l'épistolique, composée de lettres alphabétiques ;

Les Chinois sont une colonie égyptienne

l'hiéroglyphique, où l'on représentait les objets mêmes ; & la symbolique, où l'on se contentait de les exprimer par des métaphores & des allégories.

Cette distinction des lettres égyptiennes est tirée d'un passage de Porphyre, rapporté par Warburton dans son *Essai sur les hiéroglyphes*.

J'ai lieu d'être surpris que M. de Guignes n'ait point fait usage d'une autre ^{pd.28} distinction plus exacte donnée par saint Clément d'Alexandrie dans le cinquième livre de ses Stromates. Dans ce passage, plus clair & plus étendu que celui de Porphyre, il n'est point fait mention d'un corps d'écriture appelé *symbolique* : Clément d'Alexandrie y dit simplement qu'il y avait trois différentes espèces de lettres chez les Égyptiens. La première, appelée *épistolique*, était formée à l'aide des éléments d'un alphabet, & était d'usage parmi le peuple. La seconde était appelée *sacerdotale* ; parce que les seuls hiérogammes ou prêtres égyptiens s'en servaient. Enfin la troisième était appelée *hiéroglyphique* ou *gravure sacrée*, & se divisait en *caractères propres* ou *curiologiques*, & en caractères *symboliques* ¹. Il n'y avait donc point de ^{p.29} corps d'écriture chez les Égyptiens qui portât le nom de *symbolique*. Porphyre a pris une sous-division pour une division. Mais quelle sorte d'écriture saint Clément d'Alexandrie a-t-il voulu désigner sous le nom d'*hiéroglyphe*, ou *sculpture sacrée* ? Et quelle différence mettra-t-on entre elle & l'écriture *sacerdotale*, que bien des écrivains confondent ensemble mal à propos ? Pour moi, je suis convaincu que les *hiéroglyphes* n'étaient autre chose que les portraits des dieux dont les uns étaient sculptés au naturel, je veux dire avec un visage & un corps humain, tandis que les autres n'étaient que symboliques, c'est-à-dire, avec une tête d'ibis, d'épervier, de chien ou de ^{p.30} tout autre animal & un corps humain, ou avec une tête d'homme & un corps d'animal, &c.

Les sculptures sacrées n'étant que les portraits des dieux, adorés

¹ Warburton a fait un long commentaire for ce passage de saint Clément d'Alexandrie, qui prouve que ce savant anglais ne l'a pas entendu. Il fait dire à saint Clément que l'écriture épistolique & l'écriture sacerdotale étoient formées avec les lettres d'un alphabet, là-dessus il accumule un grand nombre de conjectures & d'explications également fausses. Le chevalier Marsham a très bien compris le sens de ce passage.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

par les Égyptiens, c'est improprement qu'elles ont été qualifiées d'*écriture* : mais comme ces portraits étaient chargés d'emblèmes & de symboles, par là ils rentraient en quelque sorte dans la classe des lettres sacrées, avec lesquelles ils avaient beaucoup d'analogie.

Hérodote ne compte que deux sortes d'écritures chez les Égyptiens, l'*écriture sacrée* & l'*écriture vulgaire* : c'est pour nous un motif de plus, de penser que ce qu'on appelait *sculpture sacrée*, n'était point une écriture véritable ; mais ce qui confirme le témoignage d'Hérodote, & fortifie mon opinion, c'est le nom de *grammata* que l'on donnait aux portraits ou statues des divinités ^{pd.31} d'Égypte, dénomination qui autorise à les regarder comme une sorte de lettres.

Ce que je viens de dire sur les *grammata* ou sculptures sacrées, peut donner un nouveau jour à un endroit du fragment de Sanchoniathon, où cet ancien auteur phénicien dit que

« Mercure imitant le Ciel tira les portraits des dieux, de Chronos de Dagon, & des autres dont il fit les caractères sacrés des lettres.

Je crois apercevoir, par ce passage, que ce furent les portraits symboliques des dieux qui donnèrent l'idée de l'écriture sacerdotale, & si cela est, nous ne devons plus être surpris qu'on ait parlé de ces portraits comme d'une sorte d'écriture. Or que les sculptures sacrées aient été l'origine des *hiérogrammes* ou caractères sacerdotaux, c'est une vérité dont on ne peut douter à l'inspection seule de la table d'Isis, où l'on voit que plusieurs des caractères sacrés, ^{pd.32} qui règnent autour des bordures, ne sont qu'une peinture abrégée & simplifiée des divinités, des vases, des instruments, &c. qui sont représentés sur cette table. Il serait à souhaiter que la ressemblance que M. de Guignes s'efforce de trouver entre les caractères égyptiens & les caractères chinois, fût aussi sensible & aussi marquée : je serais un des plus zélés partisans de son système, & je croirais servir la vérité que de l'être.

VIII. Nonobstant des présomptions aussi fortes contre l'hypothèse de M. de Guignes, il faut enfin le suivre dans l'examen

Les Chinois sont une colonie égyptienne

« de ces faits qui ne paraissaient pas dans l'ordre des choses possibles, & qu'il ne se sentait pas la force de croire. »

« En examinant, dit-il, le nouvel alphabet phénicien, présenté à l'Académie par M. l'abbé Barthélémy, je reconnus quelques lettres que j'avais déjà vues parmi les anciens caractères ^{pd.33} radicaux des Chinois telles étaient entre autres, le jod & l'aleph. Le jod phénicien est formé comme un trident sans queue & placé obliquement ; c'est avec un signe pareil que les Chinois désignent la main ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que le mot jod en phénicien signifie aussi la main.

Les yeux seuls peuvent juger de cette ressemblance. Je joindrai donc ici la figure de ces lettres pour établir leur comparaison. Le *jod* phénicien se fait ainsi (v. [la planche](#) n° 1). L'ancien caractère chinois que M. de Guignes fait correspondre à cette lettre est je crois celui de *tchào* (v. Ibid. n° 1). Mais ce caractère qui exprime les ongles et les griffes des animaux, & quelquefois aussi les ongles de la main ¹, n'a jamais été usité pour signifier la main. L'ancien caractère *cheòu*, qui exprimait la main se faisait ^{pd.34} des deux matières suivantes (n° 2). Aujourd'hui il s'écrit (Ibid. n° 2). Il y a encore le caractère antique *tchúne*, qui répond au caractère moderne (v. n° 3) & signifie 10 fuen ; or il faut cent fuen pour faire le pied chinois, donc le *tchúne* est le pouce ; ce caractère représente assez bien les cinq doigts de la main ². Enfin l'ancien caractère *tçò*, qui est quelque sorte l'opposé du précédent, signifie la *main gauche*, & s'écrit aujourd'hui (v. n° 4) mais son véritable opposé dans les caractères modernes est *yèou* la *main droite* (v. n° 5). De tous les caractères que je viens de rapporter, il n'y à que le premier qui ait un rapport sensible avec le *jod* phénicien ; mais il ne signifie pas la main ; il ne remplit donc pas la condition requise, & n'est d'aucune autorité pour le système de M. de Guignes.

¹ *Choueven*, kuen 7, p. 2. & kuen 8, p. 14.

² *Choueven*, kuen 9, p. 29, 37.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

IX. ^{p.35} Chez les Phéniciens, dit M. de Guignes, l'aleph est une ligne perpendiculaire, coupée par deux lignes droites, qui forment un angle en se réunissant d'un côté : ce même caractère, ajoute-t-il, se trouve précisément sous les mêmes traits, dans le même ordre, avec la même valeur, parmi les anciens caractères chinois. C'est le premier de leurs signes radicaux, comme l'aleph est la première lettre dans l'alphabet phénicien ; il désigne l'unité parmi les Chinois, comme l'aleph la désigne aussi parmi les peuples de l'Orient ; enfin chez les uns & les autres il signifie encore la prééminence & l'action de conduire.

Le caractère chinois que M. de Guignes compare à l'aleph phénicien ne peut être que *ye* qui en kouvène ou dans l'ancienne écriture se peignait des deux manières suivantes (v. n° 6). Mais outre que ce caractère n'a ^{pd.36} presque aucun rapport pour la figure avec l'aleph phénicien, on remarquera de plus que les traits qui couvrent le caractère *ye* ou la ligne horizontale, n'ont été imaginés qu'après coup, pour arrêter la mauvaise intention de ceux qui voudraient altérer des chiffres. Lorsque nous désignons une somme dans un billet, au lieu de nous servir de nos chiffres qui seraient aisés à changer, nous l'exprimons dans nos caractères, afin d'éviter les inconvénients qui pourraient résulter de la falsification des chiffres. Il en est de même des Chinois. Ces peuples ayant vu que les chiffres — *ye* = *eùlh* = *san*, c'est-à-dire un, deux & trois, (v. n° 6, 7 & 8) n'étaient composés que de lignes horizontales, qu'il serait facile à un faussaire de les changer à son gré, & de faire un deux du chiffre un, & le chiffre trois de l'un ou de l'autre, jugèrent à propos ^{pd.37} pour prévenir le désordre que cela occasionnerait, d'y ajouter les traits que l'on vient d'indiquer. Ainsi, originairement ce chiffre un, en chinois, n'était qu'une ligne horizontale ; & de toute façon, il ne peut être comparé avec l'aleph phénicien. Le *ye* — chinois signifie *un*, *unité*, & métaphoriquement *peu*, *égal*, *perfection*. Je ne sais où M. de Guignes a puisé qu'il désignait la *prééminence* & l'*action de conduire*.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

On doit remarquer encore que l'aleph ne signifie un, que parce que les Orientaux ont jugé à propos de se servir des lettres alphabétiques à la place des chiffres ; or comme ils ont suivi l'ordre des lettres de cet alphabet, l'aleph par sa position, & comme la première de cet alphabet, devait désigner le chiffre un. Si l'alphabet avait commencé par la lettre schin, le schin aurait désigné le nombre un. On ne peut ^{pd.38} dire la même chose du — ye des Chinois ; c'est un caractère qui parle aux yeux, & qui désigne l'unité, comme *eùlh* désigne deux, &c. Si les Chinois avaient adopté les caractères phéniciens pour leur tenir lieu de chiffres, il serait aisé de reconnaître dans les nombres chinois une partie de l'ancien alphabet que cherche M. de Guignes. Mais il n'est que trop visible qu'aucun de ces chiffres n'a le moindre rapport avec les lettres phéniciennes.

X. M. de Guignes prétend encore que le caractère, avec lequel les Chinois exprimaient une porte ressemblait au *daleth* des Hébreux & des Phéniciens, qui signifie également une porte. Ces expressions ne sont pas justes, parce que le *daleth* des Hébreux, qui se fait ainsi 𐤃, est fort différent de celui des Phéniciens qui s'écrivait de la manière suivante (v. n° 10).


^{pd.39} Le caractère ordinaire des Chinois, pour exprimer une *porte*, est mên (v. n° 9) ; mais lorsqu'une porte n'est qu'à un battant, ils écrivent hoú (v. n° 10) ¹. On peut se convaincre d'un coup d'œil, qu'aucun de ces caractères ne ressemble ni au *daleth* phénicien, encore moins à celui des Hébreux. Le *resch* phénicien n'est point différent du *daleth* pour la figure, cependant l'un signifie porte, & l'autre tête : quelle analogie, quelle similitude M. de Guignes trouvera-t-il entre tête & porte ?


XI. L'*aïn* phénicien, qui signifie un œil, & qui s'écrit comme notre *o*, & notre *u* voyelle, n'était pas distingué, selon M. de Guignes, du signe hiéroglyphique des Chinois qui désignait l'œil. J'ai fait graver, n° 11, les

¹ *Choueven*, kuen 6, p. 29.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

différentes manières d'écrire ce signe ¹, que les Chinois prononcent *mo* ; qu'on juge si aucun de ces caractères ressemble à la lettre phénicienne.

XII. pd.40 La lettre *schin*, qui signifie dent, s'écrit en hébreu , en phénicien (v. n° 12). Le caractère chinois qui exprime les dents, représente, dit M. de Guignes, une mâchoire garnie de pointes, symbole qui a les plus grands rapports avec le *schin*. C'est le caractère *tchi*, que M. de Guignes désigne (v. Ibid. n° 12, les différentes manières de l'écrire). Il faut avoir bien de la complaisance pour trouver qu'une lettre phénicienne, qui n'est composée que de trois traits, a de la ressemblance avec un caractère chinois composé de 15 traits.

XIII. Le signe que les Chinois employaient pour désigner une maison était absolument le même, dit M. de Guignes, que le beth  des Hébreux, qui signifie maison. Maison, en chinois, s'écrit de trois façons différentes : mais je n'ose croire que M. de Guignes ait voulu comparer le *beth* hébreu avec pd.41 l'un de ces caractères. Il n'y a pas le moindre trait de ressemblance, comme il est aisé de s'en convaincre en jetant les yeux sur les n° 14, 15, 16. Je pense qu'il a en vue le caractère radical *miên* (v. n° 13), qui signifie *couverture de maison*, & n'est usité maintenant que dans la composition des caractères qui ont rapport aux bâtiments.

Il faut être bien prévenu pour trouver, comme M. de Guignes, une parfaite ressemblance entre le signe chinois & le *beth* hébreu : au surplus, quand cette ressemblance serait aussi marquée qu'il le prétend, de quoi nous persuaderait-elle, la signification n'étant point la même ? D'un autre côté, qui peut répondre de l'antiquité des lettres hébraïques que nous voyons aujourd'hui ? M. de Guignes met à contribution les divers alphabets orientaux, pour en comparer les éléments avec les caractères pd.42 chinois. Mais cette méthode est-elle bien sûre, ou plutôt n'est-elle point capable d'égarer ? Car enfin tous

¹ *Choueven*, kuen 10, p. 25.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

ces alphabets ont leur âge qu'il faut fixer avant tout, & comme les Chinois n'ont dû avoir la communication que d'un seul de ces alphabets, il faut que M. de Guignes opte entre celui des Phéniciens, celui des Égyptiens, celui des Hébreux, ou celui des Éthiopiens. Il ne peut éviter l'alternative, quelque chose qu'il dise.

XIV. « Le caractère hia, qui signifie *rompre, briser*, n'est, dit M. de Guignes, qu'un groupe composé d'un schin & de deux daeth, ce qui produit le mot schadad qui, en hébreu & en phénicien, signifie *dévaster, briser*.

J'ai eu beaucoup de peine à chercher le caractère chinois, indiqué par M. de Guignes. Mais enfin je crois ne me pas tromper en disant qu'il a en vue ^{pd.43} le caractère *hiá*, auquel le grand Dictionnaire de Khang-hi donne la signification de *porte close, ouvrir, déchirer*. Au reste, en parlant le langage de M de Guignes, ce caractère n'est composé que de deux radicales, non de trois ; & d'ailleurs la signification n'est pas la même : la remarque de M. de Guignes tombe donc d'elle-même.

XV. « Le caractère *kiun*, prince, est formé, continue M. de Guignes, d'un *f* & de deux *i* ; ce qui fait le mot *phii*. Or la plupart des noms des rois de l'Égypte se terminaient en phis, comme Amenophis, Aphophis, Saophis, Sensaophis, Biophis, &c. qu'il faut rendre par les princes Ameno, Apho, Sao, Sensao, Bio, &c.

Je ne puis croire que M. de Guignes trouve le mot *phii* dans le caractère *kiun*, prince, roi, (v. n° 18) & peut-être a-t-il en vue un autre caractère que ^{pd.44} je ne devine pas : mais au reste quelque caractère qu'il prenne, il ne nous persuadera jamais que *phis* ait eu la signification de *roi* dans les langues orientales. Il paraît aussi qu'il a parcouru bien légèrement la liste des rois d'Égypte, lorsqu'il dit que la plupart de leurs noms se terminaient en *phis* : en effet je n'en trouve que 9 qui aient cette terminaison, pendant que j'en trouve plus de 40 qui l'ont en *res* ou en *ris*, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la liste suivante :

Les Chinois sont une colonie égyptienne

1. Acenchres. — 2. Achencheres. — 3. Acherres. — 4. Bicheres. — 5. Chebres. — 6. Cheneres. — 7. Cheres. — 8. Kerpheres. — 9. Lachares. — 10. Mencheres. — 11. Mercheres. — 12. Mares. — 13. Mephres. — 14. Nephercheres. — 15. Sebercheres. — 16. Sephres. — 17. Tacheres. — 18. Usercheres. — 19. Achoris. — 20. Ammeris. — 21. Athoris. — 22. Biyris. — 23. Binothris. — 24. Labaris. — 25. Maris. — 26. Mésochris. — 27. Miphris. — 28. Misaphris. — 29. Moscheris. — 30. Nitocris. — 31. Penteathyris. — 32. Sésonchoris. — 33. Sésostris. — 34. Sésochris. — 35. Siphuris. — 36. Sifiris. — 37. Skemiophris. — 38. Soris. — 39. Thuoris. — 40. Tyris. — 41. Uaphris, &c.

Si je donnais aux conjectures, je dirais que cette finale *ris* ou *res* n'est autre chose que le terme phénicien ראש *res*, la tête, le chef d'un peuple, un roi, & je me prévaudrais de ce qu'on dit également Séthos & Sésostris, Sesach & Sésochris, parce que Sésostris & Sésochris doivent s'interpréter par le prince ^{pd.46} Séthos, le prince Sesoch ou Sesach ; mais je dois me garder de combattre des conjectures par des raisonnements, qui, quoique fort simples, pourraient, venant de ma part, n'être regardés que comme des conjectures frivoles ; je dirai donc seulement que dans les noms des rois égyptiens terminés en *phis*, *is* est la finale grecque, & que le *ph* fait partie de leurs noms propres. Ainsi on peut dire également Saophis Saoph Methufuphis & Metufouph, Scc. Si cela n'était pas, pourquoi, par exemple, trouverait-on dans certaines listes, Amenoph au lieu d'Amenophis ? Ce n'est donc réellement qu'une terminaison grecque.

XVI. M. de Guignes ne trouve pas seulement dans les caractères chinois des lettres alphabétiques égyptiennes & phéniciennes ; il croit encore apercevoir une ressemblance avec l'écriture hiéroglyphique. Voici comment ^{pd.47} il expose son sentiment :

«... Nous avons vu jusqu'à présent des lettres alphabétiques dans l'ancienne écriture chinoise ; on y découvre plus aisément encore l'écriture hiéroglyphique. Le soleil y est représenté par un cercle, la lune par un disque, les poissons, les tortues, les serpents, les grenouilles, les souris & tant d'autres animaux par la peinture même de ces objets. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, parce que chez tous les peuples du monde, l'écriture hiéroglyphique a dû procéder de la même manière ; mais je tire un argument

Les Chinois sont une colonie égyptienne

invincible de l'écriture symbolique, dont les Chinois ont aussi fait usage, & qui a dû varier chez toutes les nations, parce qu'elle n'est fondée que sur des métaphores & des allégories qui varient suivant la nature du climat, la ^{pd.48} diversité des animaux & des plantes, la différence des usages & du caractère des peuples.

Le raisonnement de M. de Guignes est fort juste, parce que les Chinois, les Égyptiens, les Mexicains, ont pu, sans aucune communication réciproque, tracer des caractères représentatifs à peu près de la même manière, par la raison que les objets étant toujours les mêmes partout, ils ont dû frapper également à la Chine, en Égypte & au Mexique : ainsi une ressemblance marquée entre des caractères hiéroglyphes de cette espèce ne déciderait point la communication qu'il cherche. Les caractères symboliques, qui varient suivant les différentes idées des peuples, peuvent seuls nous donner des preuves sans réplique de cette communication si désirée par M. de Guignes, & c'est ce qu'il va tâcher de faire.

« Or, nous voyons souvent, dit-il, sur les monuments ^{pd.49} égyptiens une ligne horizontale surmontée d'une boule. Ce signe symbolique dans l'écriture chinoise signifie *très haut, très élevé*, & c'est l'épithète qu'on donne à la divinité. Parmi les Chinois une aile éployée signifie le ministre d'un prince ; & le bonnet désigne une grande charge dans l'État. Ces deux symboles sont retracés plusieurs fois sur les monuments d'Égypte.

Quand on supposerait que les hiéroglyphes égyptiens, que M. de Guignes compare aux caractères chinois, seraient peints de la même manière, ce qui n'est pas, de quelle autorité peuvent-ils lui être dès qu'il ignore la signification qu'y attachaient les Égyptiens ? Le savant auteur de l'histoire des Huns est trop bon critique pour ne pas apercevoir l'insuffisance de ce qu'il appelle *argument invincible*, la disette seule des ^{pd.50} vraisemblances a pu l'obliger à alléguer des choses aussi vagues & aussi peu dignes d'en porter le nom.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

« La haine s'exprimait chez les Égyptiens & chez les Chinois par deux animaux antipathiques. Horus Apollo dit que les Égyptiens, pour représenter une bataille, peignaient deux mains dont l'une tenait un bouclier & l'autre un arc. Les Chinois, pour représenter une bataille, peignent deux mains & un arc ; & pour désigner un soldat ils représentent deux mains, une flèche & un arc. Enfin parmi les uns & les autres, un cercle avec un petit animal au milieu était le symbole du soleil.

Le premier de ces trois derniers exemples ne peut être concluant à l'avantage de M. de Guignes, parce qu'il ne suffit pas que les Chinois & les ^{pd.51} Égyptiens exprimassent la haine par deux animaux antipathiques, il faudrait encore que ces animaux fussent les mêmes chez l'un & l'autre peuple. Si nous avons une langue hiéroglyphique à forger ; dans les idées où nous sommes, pour exprimer la haine, nous peindrions un chien & un chat, les Égyptiens peignaient un scorpion & un crocodile, d'autres la panthère & l'hyène. Tout cela est relatif aux idées particulières de chaque nation, & n'indique point que l'un soit copiste de l'autre. Au reste, l'hiéroglyphe usité chez les Égyptiens pour exprimer la haine était le poisson, comme on en a la preuve par cette inscription gravée sur la porte du temple de Diospolis, qui représentait, dit saint Clément d'Alexandrie, un jeune enfant, un vieillard, un épervier, un poisson & un crocodile, & signifiait : *ô vous qui naissez & vous qui mourez, Dieu haït l'impudence.*

^{pd.52} Je doute que le second exemple allégué par M. de Guignes puisse subsister dans la classe de ses arguments invincibles pour deux raisons principales. La première, parce que la composition de l'hiéroglyphe égyptien, & celle du caractère chinois, quoiqu'elles aient beaucoup de rapport, ne sont point cependant entièrement semblables, l'hiéroglyphe égyptien ayant de plus la figure d'un bouclier, qui ne se voit pas dans le caractère chinois. La seconde raison qui m'oblige à rejeter cet exemple, c'est qu'il me semble que cet hiéroglyphe doit être mis au rang des caractères imitatifs, je veux dire, de ces caractères qui

Les Chinois sont une colonie égyptienne

ont pu être tracés de la même manière, par différents peuples, & sans aucune communication entre eux. Ainsi, quand M. de Guignes pourrait nous citer un grand nombre de caractères de ce genre, & même plus ressemblants, cela ^{pd.53} ne déciderait rien pour la question.

M. de Guignes, pour établir le rapport qu'il imagine entre les Égyptiens & les Chinois, n'aurait besoin que d'un très petit nombre d'exemples ; deux ou trois même suffiraient ; mais il faudrait qu'ils fussent frappants. Quelques caractères que je vais mettre sous les yeux feront entendre ma pensée. En chinois, tchi signifie *araignée*, or ce caractère symbolique n'est que la réunion de deux caractères, dont l'un signifie *insecte*, & l'autre *savant, intelligent, l'insecte intelligent*. Pâo, *courir, fuir*, composé de *piéd* & d'*enveloppe*. Siâng, *examiner*, composé de *ien parole*, & de *yâng, mouton*. Ching, *un sage, un grand homme, un saint*, caractère composé de trois clefs ou lettres radicales, savoir de *eulh, l'oreille*, de *keou, la bouche*, & de *vang roi*. Choang, *veuve*, composé de *niu, femme*, & de ^{pd.54} choang, la *gelée blanche* ; parce que, disent les Chinois, la viduité est un état triste, fâcheux, froid. Il serait très surprenant que deux peuples qui n'auraient eu ensemble aucune communication, eussent envisagé l'une de ces idées sous un même rapport, parce que l'idée combinée de *piéd* & d'*enveloppe*, ne présente point à l'esprit l'action de *courir*, &c. Or si ce rapport se rencontrait en même temps dans les caractères chinois & dans les hiéroglyphes égyptiens, pourrait-on se refuser à une telle évidence ?

M. de Guignes ne cite qu'un seul exemple de ce genre, mais malheureusement il est faux.

« Enfin, dit-il, un cercle avec un petit animal au milieu était le symbole du soleil chez les Égyptiens & chez les Chinois.

Je ne connais, parmi les différents symboles du soleil, que l'épervier & le scarabée, ^{pd.55} l'on représentait au milieu d'un cercle, & dont les qualités & les propriétés désignaient cet astre. Chez les Chinois, la petite ligne horizontale que l'on peignait au milieu du cercle de la façon suivante (v. planche n° 24), désignait le *yâng*, l'un de leurs deux

Les Chinois sont une colonie égyptienne

principes matériels. Le yâng est l'air masculin ou l'air parfait. Ils peignaient aussi la lune par deux lignes horizontales, disposées au milieu d'un cercle, & ces deux lignes désignaient l'in (v. planche n° 25), c'est-à-dire l'air féminin, ou l'air imparfait ; car, selon les Chinois, le soleil & la lune sont composés de la plus pure substance du *khi*, ou d'un air souverain & éternel, qui renferme l'un & l'autre sexe & qui est l'origine de toutes choses.

Avant que M. de Guignes eut pensé à son système, j'avais lu tous les hiéroglyphes d'Horapollo, & j'avoue que j'avais fait tous mes efforts pour ^{pd.56} découvrir quelque analogie entre les caractères chinois & ces mêmes hiéroglyphes ; mais je n'aperçus rien qui confirmât les espérances que j'avais conçues, & la conviction de l'inutilité de ces recherches fut l'unique fruit que je retirai de mon travail. Le recueil d'Horapollo contient l'explication de 178 hiéroglyphes ; que M. de Guignes se donne la peine de les lire ; s'il m'en peut citer un seul qui soit semblable à quelque caractère chinois, tant par sa figure que par sa signification, j'applaudirai à sa découverte ; mais si ses recherches sont infructueuses, comme les miennes l'ont été, qu'il avoue donc enfin qu'avec le savoir le plus profond, on se laisse quelquefois séduire sur les plus faibles apparences.

XVIa. Si M. de Guignes avait jugé à propos de me communiquer les preuves de l'analyse qu'il fait encore dans son ^{pd.57} Mémoire de quelques autres caractères chinois, qu'il m'est impossible de déterrer, je n'en aurais pas omis l'examen ; mais il n'a voulu me donner aucun éclaircissement, quoique je l'en aye félicité, & je suis forcé au silence. Nous nous dédommagerons par l'examen de ses preuves historiques.

M. de Guignes dit, que depuis le commencement de l'empire, il subsiste à la Chine une nation sauvage & barbare qui s'est retirée dans les montagnes, d'où elle fait des courses dans les environs.

« Ne peut-on pas, dit M. de Guignes, les regarder comme un reste des anciens sauvages du pays qui, à l'arrivée des

Les Chinois sont une colonie égyptienne

Égyptiens, se sont réfugiés dans les montagnes où ils ont conservé jusqu'à présent leur indépendance.

Mais pourquoi M. de Guignes ne nous dit-il pas que cette nation sauvage ^{pd.58} s'appelle *Miao, San Miao, Miaosse*, & qu'on voit les commencements de leurs guerres avec les Chinois, sous le règne de Yao, & même antérieurement ? Il semble qu'il craigne de nous instruire : il est vrai que cette connaissance n'est pas favorable à son système : car si les Miao sont retirés dans les montagnes dès les premiers temps de la monarchie, cela ne peut s'accorder avec l'époque de l'introduction de la colonie égyptienne dans la Chine.

XVII. Ce qui suit, dans l'écrit de M. de Guignes, a quelque chose de plus frappant & de plus séduisant.

« Des historiens chinois rapportent qu'il y a des peuples dans le pays de Tatsin qui ont une origine commune avec les Chinois, &c.

Mais il y a une espèce d'infidélité dans ces paroles de M. de Guignes, en ce qu'il ne nous dit pas qu'il a tiré ce trait de Matuonlin : cet ^{pd.59} historien décrit l'empire romain qu'il désigne sous le nom de *Tathsine*, c'est-à-dire le Grand royaume de *Thsine*, expression qui équivaut à Grande Chine ¹. Matuonlin parlant des mœurs & de la taille des peuples du *Tathsine* dit :

« Les habitants du *Tathsine* sont grands & bien faits ; à ces avantages du corps ils joignent ceux du cœur ; ils sont doux, obligeants, & d'une droiture peu commune : ils ressemblent aux Chinois, & c'est pour cela qu'on les appelle *Tathsine* : on dit encore, ajoute Matuonlin, qu'ils tirent leur origine de la Chine. *Hoe youe, pouen tchong koue gin ye.*

Or de quel poids peut être un témoignage qui n'est fondé que sur une ^{pd.60} dénomination aussi vague & aussi frivole, & sur l'amour propre

¹ La Chine fut connue sous le nom de *Thsine*, dès l'an 248 avant l'ère chrétienne. C'est l'époque de l'établissement de la dynastie de ce nom, qui fit tant de bruit, & dura si peu.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

des Chinois ? Lorsque je lis ce passage, il me semble entendre dire à l'un de nos historiens, que les Français tirent leur origine des Troyens à cause de Francus, fils d'Hector. Matuonlin en effet ne mérite pas plus de créance dans ce passage. Ce n'est qu'un ouï-dire dénué de fondement. Quant au nom de *Tathsine*, ou Grande Chine, je ne vois point qu'on puisse abuser de cette dénomination, pour identifier des peuples qui paraissent avoir une origine très différente. Lorsque les Chinois entendirent parler pour la première fois de l'empire romain, du gouvernement de ses peuples, de la magnificence de ses empereurs & de leur grande puissance, eux, qui jusque là n'avaient connu que les royaumes barbares qui les environnaient, furent frappés d'étonnement, ^{pd.61} & pour désigner cet empire par un nom qui marquât la différence qu'ils en faisaient d'avec les autres, ils ne balancèrent point à lui donner ce nom de *Tathsine*. Voilà à quoi se réduit ce témoignage qui semble si décisif au premier aspect en faveur du système de M. de Guignes. Matuonlin, d'ailleurs, a si peu en vue les Égyptiens, qu'il ne comprend point l'Égypte dans le pays de *Tathsine*, comme on peut s'en assurer par ce qu'il dit quelques pages après :

« À l'Occident du *Tathsine*, on trouve le *Jo chouï* (l'eau faible), les sables coulants, près du lieu habité par la déesse *Sivangmou*.

Si le *Jo chouï* ou l'eau faible est la mer Morte, les sables coulants désignerons l'Arabie, & le pays de *Sivangmou* sera, ou la Syrie, ou l'Égypte ; parce que cette déesse, dont je nom signifie mot à mot *la mère du roi d'Occident*, ne peut être qu'Isis, ou ^{pd.62} Astarté, la grande déesse de Syrie. Quelques lignes après, le même écrivain dit encore, que le temple de la déesse *Sivangmou* est situé à l'occident de la montagne *Pe yo* ou des pierreries blanches, & du *Tche chouï* (l'eau rouge), c'est-à-dire, la mer Rouge.

L'Égypte n'est donc point comprise dans ce que les Chinois appelaient *Tathsine*, & la preuve de M. de Guignes est fautive. Quand on supposerait, d'ailleurs, que Matuonlin aurait eu en vue les Égyptiens, est-ce que les Égyptiens tirent leur origine des Chinois ? Car enfin la

Les Chinois sont une colonie égyptienne

phrase chinoise, que j'ai rapportée ci-dessus, porte que les peuples du *Tathsine* tirent leur origine des Chinois. Et c'est la proposition inverse de M. de Guignes.

XVIII. M. de Guignes, sans égard ni pour la réputation des Chinois, ni pour l'authenticité de leurs écrits, leur ^{pd.63} retranche moyennant l'analyse de 4 caractères, plus de 1.200 ans d'antiquité. Écoutons-le lui-même :

« Mais dans quel temps, ajoutera-t-on, s'est faite la communication entre l'Égypte & la Chine ? Je ne répons que par une réflexion, mais je ne crains pas de dire qu'elle est de la plus grande importance, & qu'elle mérite la plus grande attention. Vingt-deux familles de souverains connues sous le nom de dynasties, ont successivement gouverné la Chine. On place à la tête de la première dynastie le prince Yu, dont le règne commence vers l'an 2207 avant J. Christ. La chronologie chinoise remonte infiniment plus haut ¹ ; mais comme il n'y a point de liaison entre ses parties, je ne m'attache qu'à l'époque précédente. Les princes de la première dynastie sont, suivant l'ordre de leur succession, Yu, ^{pd.64} Ki, Kang, Tchong, &c. Ces noms (ajoute M. de Guignes) sont de la langue parlée des Chinois, & n'ont point de rapport avec la langue écrite. J'ai donc analysé suivant mon alphabet, les anciens caractères qui représentent ces noms, & j'ai trouvé :

Dans celui de Yu, le mot Men ; c'est Menés, roi de Thèbes en Égypte ;

Dans celui de Ki, le mot Iadoa ; c'est Athois, successeur de Menés.

Dans celui de Kang, le mot Iabia ; c'est Diabiès, 3^e roi de Thèbes.

Dans celui de Tchong, Phenphi, c'est Penphos, 4^e roi de Thèbes, & ainsi des autres.

¹ Le règne de Fohi n'est pas certain, chez les Chinois ; plusieurs même le retranchent de la liste des empereurs.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

Il suit de là, conclut M. de Guignes, que les Chinois en recevant les usages des Égyptiens, se sont aussi appropriés leurs annales ; il suit qu'ils ont placé à la tête de leurs dynasties, des princes qui régnaient en Égypte, & que ^{pd.65} la communication entre les deux nations s'est faite après le temps de Menés.

Je plaindrais les Chinois s'ils n'avaient rien à répondre aux *réflexions importantes* de M. de Guignes. Leur procès serait perdu sans ressource ; mais en attendant que nos savants missionnaires, leur zélés défenseurs, prennent leur cause en main, je ferai au moins mes efforts pour les empêcher d'être condamnés par défaut.

Je ne parlerai point de la dissection que M. de Guignes fait des noms de ces princes, je craindrais trop d'ennuyer, & d'ailleurs on a dû voir le peu de fondement de cette analyse, dans ce que j'ai dit ci-devant. Je remarquerai donc seulement à cet égard :

1° qu'il doit paraître singulier, que ces prétendus princes chinois égyptianisés, n'ayent point eu l'attention de conserver leurs ^{pd.66} véritables noms ; car en échangeant la langue égyptienne pour une langue barbare, ils ne devaient pas se mépriser au point de quitter leurs propres noms, pour les remplacer par des monosyllabes aussi durs & aussi désagréables à l'oreille.

2° Je prie encore d'observer, que si M. de Guignes avait réellement une méthode sûre, pour déterrer les noms égyptiens par l'analyse de leurs monogrammes, il n'aurait certainement point trouvé, ni le nom de Menés, ni le nom d'Athoès, parce que ces noms ont été corrompus par les étrangers. Ainsi, au lieu de Menés, il aurait trouvé Manouph, & au lieu d'Athoès, il aurait lu Athsor, Athsori, selon la véritable orthographe de ces noms égyptiens, dont je ne rapporterai point la raison pour éviter la trop grande prolixité dans une matière si peu amusante.

3° Enfin, pour terminer mes objections contre l'analyse des ^{pd.67} caractères chinois, & n'y plus revenir, comment se peut-il faire que M. de Guignes ait cru voir dans le nom de *Tháikang*, successeur de Ki, le nom de *Diabiès*, puisqu'entre Athotès & Diabiès, il y a selon le Canon

Les Chinois sont une colonie égyptienne

d'Ératosthène qu'il suit, un autre Athotès II du nom ?

4° D'ailleurs, dans le nom de *Tháikang*, *thái* signifie *grand*, & dans celui de *Tchông Khang* son successeur, *tchông* signifie *deuxième*, *second*. Le *grand Khang*, & le *second Khang*. Or, pourquoi M. de Guignes ne prend-il que la qualification de ce dernier prince, au lieu de son véritable nom qui est *Khang*. C'est qu'il n'aurait pu persuader à personne que le caractère *Khang* peut se lire *Iabia* & *Penphi*, comme il aurait été obligé de le dire, & qu'il aurait fait jeter les plus justes soupçons sur la prétendue découverte de son alphabet.

XIX. ^{pd.68} Les travaux du grand Yu, pour faire écouler les eaux du Hoangho qui s'étaient débordées pendant le règne de Yao, sont, je pense, le point qui aura décidé M. de Guignes à identifier ce prince avec Ménès, fondateur de la dynastie égyptienne : j'en juge par la manière dont il s'exprime à la page 77 :

« Les Chinois, dit-il, donnent au fleuve Hoang, le nom de *fleuve Noir*, sous lequel les Égyptiens désignent le Nil ; les grands travaux pour arrêter les débordements du fleuve Noir, se font également à la Chine & en Égypte, & sont accompagnés partout des mêmes circonstances.

Je ne me rappelle point d'avoir lu nulle part, que le Hoangho ait jamais porté le nom de *fleuve Noir* ; Hoangho signifie le *fleuve Jaune*. Je ne connais point d'autre fleuve à la Chine, qui ^{pd.69} porte le nom de fleuve Noir, que le *Hechoui*, dont les sources sont dans le territoire de Soutcheou dans la partie la plus occidentale de la province de Chen-si. Au reste, quand même le Hoangho aurait porté le nom de *fleuve Noir*, quel rapport peuvent avoir les débordements réguliers & salutaires du Nil, avec les inondations irrégulières & pernicieuses de la plupart des autres fleuves du monde ? Partout où il a fallu faire des digues & des levées, on a dû s'y prendre à peu près de la même manière.

Les Égyptiens ne pratiquèrent des digues & des levées, que pour mettre leurs villes & leurs bourgades à couvert des eaux, & ils pratiquèrent un nombre infini de canaux pour porter l'eau du Nil sur

Les Chinois sont une colonie égyptienne

toutes leurs terres, afin qu'elles fussent également fécondées. Les travaux entrepris par le Grand ^{pd.70} Yu, avaient un tout autre motif, il voulait défricher les terres de la Chine, & le mettre en état d'être cultivées.

Au temps de Yao, dit Mengtse, chap. 3, l'empire n'était point encore bien florissant ; les eaux du Déluge, répandues de tout côté, inondaient l'empire ; les herbes & les arbres poussaient en telle quantité, & les animaux s'étaient si fort multipliés, que les cinq sortes de semences ne venaient point en maturité. Les animaux incommodaient fort les hommes ; les traces des bêtes féroces & les vestiges des oiseaux se voyaient dans tous les chemins de l'empire. Yao, continue Mengtse, affligé du triste état de la Chine, éleva Chun en dignité, & lui confia le soin de remédier aux maux du Déluge, & de réparer les dommages qu'il avait faits ; en conséquence Chun ^{pd.71} ordonna à Peye de présider au feu ; Peye mit le feu aux montagnes & aux lacs, brûla tous les bois & toutes les herbes inutiles, & les animaux prirent la fuite. Yu ouvrit les neuf rivières ; il fit en sorte que les rivières Thsi & To déchargèrent leurs eaux dans la mer. Il facilita le cours des rivières de Niù, de Hán, de Hoâi & de Tséë, qui vont joindre leurs eaux à celles du grand fleuve Kiang ; alors la Chine eut suffisamment de quoi nourrir ses habitants. Pendant le temps que dura ce travail, Yu fut huit ans absent de chez lui ; il passa trois fois devant sa maison sans y entrer. Héoutçie apprit aux hommes l'art de semer, de planter, de cultiver & de moissonner les cinq semences : les cinq semences vinrent dans une parfaite maturité, & les hommes eurent une nourriture abondante. Mais si les ^{pd.72} hommes ne pensent qu'à se remplir l'estomac de nourriture, qu'à mener une vie fainéante & oisive sans chercher à s'instruire, leur vie ne différera point de celle des animaux ; ils ont en eux-mêmes la semence des vertus ; c'est en la cultivant qu'on peut la faire germer & fructifier. Les sages & augustes empereurs (Yao &

Les Chinois sont une colonie égyptienne

Chun) eurent compassion de l'inaction & de l'ignorance de leurs sujets ; ils confièrent à Sie la charge de *ssetou*, pour qu'il enseignât aux peuples la pratique des devoirs naturels, la charité, qui doit régner entre le père & le fils, la justice entre le roi & le sujet, la différence entre le mari & la femme, l'ordre entre les aînés & les cadets, la bonne foi & la cordialité entre les amis. Fang-hiun (c'est un des surnoms de Yao) en donnant à Sie l'investiture de cette charge pd.73 importante, lui dit :

— Soulagez ceux qui sont dans la peine, recevez ceux qui viendront à vous, conduisez ceux qui sont égarés, corrigez ceux qui font des fautes, secourez les faibles qui sont déjà dans les sentiers de la vertu, animez-les à poursuivre leur voyage, excitez-les sans cesse à cela.

Ces créations de charges, ce défrichement de terres, marquent assez, ce me semble, les commencements de la monarchie chinoise, je ne vois rien là qui puisse convenir à l'Égypte. On voit dans le *Chou-king* un fragment de l'ancienne histoire de la Chine, intitulé *Yu-Kong* ; c'est-à-dire, *les travaux de Yu*, dans lequel on marque les différentes opérations de Yu, pour dessécher les terres de la Chine, & pour procurer le libre cours de ces eaux dans la mer. On exprime encore la nature des différentes terres, & on fixe la pd.74 quantité & la qualité des redevances & tributs, eu égard au degré de bonté de ces terres, à leurs propriétés, & à leur éloignement ou à leur voisinage de la cour. Il faut que M. de Guignes nie l'antiquité & l'authenticité de ce morceau, s'il prétend que les travaux dont il y est parlé regardent l'Égypte & non la Chine ; car quoique la plupart des noms soient changés, on ne peut méconnaître la description géographique de la Chine telle qu'elle était alors ; & les Chinois, par l'attention qu'ils ont eu de marquer d'âge en âge les changement successifs qui se sont introduits dans leur géographie, s'y méprennent bien moins que nous faisons, lorsque nous voulons accorder la description des Gaules telle qu'elle se trouve dans les Commentaires de César, avec notre géographie moderne.

On y voit que la Chine était alors pd.75 divisée en neuf grandes

Les Chinois sont une colonie égyptienne

provinces ; que la province de Kitcheou, où l'empereur Yao tenait sa cour, était bornée à l'est, à l'ouest & au sud par le Hoangho ; au nord, par les montagnes Tahang : cette province contenait donc le Chansi, le Petcheli, la partie du Honan située au nord du Hoangho, & tout le pays qui s'étend à l'occident de puis Y-tchou-ouei, ville du Leaotong.

Les huit autres provinces y sont également bien désignées, en sorte que par leur situation respective, & par une assez grande quantité de noms de rivières & de montagnes, qui sont encore aujourd'hui les mêmes, il est impossible de transporter cette description soit à l'Égypte, soit à tout autre pays ; on n'y a jamais reconnu que la Chine, & il est impossible qu'on ne l'y reconnaisse pas.

XX. « Sous Yao, qui régnait ayant ^{pd.76} Yu, c'est-à-dire, avant Menés, toute la Chine, dit-on, était connue, tous ses habitants étaient policés ; quinze cents ans après, la plus grande partie de la Chine était barbare ; c'est une contradiction manifeste qui ne s'explique qu'en regardant Yao comme un prince égyptien.

Suivant ces paroles, on voit que M. de Guignes reconnaît des rois d'Égypte antérieurs à Menés. J'avais cru jusque là que ce prince avait été le fondateur de cette monarchie, je m'imaginai en avoir les preuves les plus solides ; M. de Guignes met toute ma critique en défaut, & s'il daigne nous faire part de ses découvertes, je serai obligé de refondre toutes mes connaissances en ce genre.

Je conviens avec M. de Guignes, que quelques historiens chinois, enivrés ^{pd.77} des louanges outrées, que Confucius a prodiguées aux empereurs Yao, Chun & Yu, qu'il proposait aux rois comme des modèles de sagesse & de conduite, ont peut-être trop exagéré l'état florissant de la Chine sous les règnes de ces princes ; mais il exagère aussi à son tour, lorsqu'il prétend que 1.500 ans après Yao, la Chine était devenue barbare. Où a-t-il lu cela ? Les montagnards miaosse, ceux qui habitaient les parties occidentales & méridionales de la Chine, ont été très longtemps des barbares qui ne reconnaissaient point les empereurs chinois pour leurs souverains, ce n'est que peu à peu qu'on les amena

Les Chinois sont une colonie égyptienne

au joug, & qu'on leur fit goûter les douceurs d'une vie plus heureuse & plus tranquille. Ils n'étaient avant, que des espèces de Tartares sans aucune sorte de gouvernement fixe, sans mœurs, sans culture. Mais la cour des ^{pd.78} empereurs était-elle barbare, en un mot : ce qui constituait la Chine dans ces temps reculés, n'était-il point aussi policé alors qu'il l'a été depuis, qu'il l'est encore aujourd'hui ?

XXI. « La colonie égyptienne, dit ensuite M. de Guignes, ne paraît être venue à la Chine que vers l'an 1122 avant J. Christ. Alors on voit un prince qui la partage entre un grand nombre de généraux pour les récompenser. Ces généraux s'établissent dans les provinces, rassemblent les peuples, & les soumettent à l'ordre : ne connaît-on pas à ces traits, ajoute-t-il, l'origine & la formation d'un empire ?

Non certainement, on ne reconnaîtra jamais dans l'établissement de la dynastie Tcheou, les commencements de la monarchie chinoise. Les Chinois parlent-ils de Vouvang, le fondateur de ^{pd.79} cette dynastie, comme d'un prince tombé des nues ? Ne le regardent-ils point comme un descendant de ce fameux Héoutçie, qui présidait à l'agriculture du temps de Yao, & auquel Chun donna en récompense le pays de Taiï dans la province de Chensi ? Conglieou, descendant d'Héoutçie, s'alla établir à Pintcheou, dans le Chensi, l'an 1796 avant l'ère chrétienne : Coucong ou Thai-vang, qui tire son origine de ce seigneur à la neuvième génération, battit les Barbares à Kichang : il fixa son séjour dans ce nouveau territoire l'an 1326 avant J. Christ, & y donna à sa famille le nom de Tcheou, qu'elle conserva toujours depuis. Ce Thai-vang eut trois fils, savoir : Taïpe, Yu tchong & Kilie. Les deux premiers de ces princes ayant appris que leur père destinait sa principauté à Kilie leur cadet, ils se retirèrent de leur plein ^{pd.80} gré, chez les peuples barbares qui habitaient le midi de la Chine, & ils les policèrent ; Kilie fut établi roi par ces peuples, & il fonda le royaume de Gou qui comprenait la partie orientale du Kiangnan, dont la capitale était Soutcheou. Ce royaume subsista jusqu'en 472 avant J. Christ. Kilie devenu, par la

Les Chinois sont une colonie égyptienne

retraite de ses frères, le chef de sa famille, eut pour fils Ven-vang qui s'acquiesça une telle réputation de sagesse, que 40 d'entre les régulos ou princes tributaires de la Chine, se mirent sous sa protection. Enfin Vouvang, qui avec une armée de 700.000 hommes, détrôna l'an 1122 le dernier empereur de la dynastie Chang était fils de ce dernier prince, & c'est lui que M. de Guignes fait venir de l'Égypte pour établir une colonie à la Chine. À moins que de s'inscrire en faux contre les Chinois, contre leurs livres, contre ^{pd.81} leurs traditions perpétuées de race en race ; en un mot, contre tout ce qui constitue le caractère de l'histoire, je ne devine point comment on peut entreprendre d'établir une opinion aussi peu vraisemblable.

Si Vouvang combattit le Tyran Cheou avec une armée de 700.000 hommes ; si ce prince après s'être rendu maître de la Chine érigea environ 800 princes tributaires, quelle idée ne doit-on pas se former de la puissance & de l'antiquité de cette monarchie ?

XXII. Ce que dit le père Parennin dans sa lettre ¹ à M. de Mairan, concernant la métempsychose qu'il envisage comme une doctrine étrangère à la Chine, qui n'y a été introduite ^{pd.82} que dans des temps postérieurs, mérite une attention toute particulière par rapport à la question présente : car si les Égyptiens établirent des colonies à la Chine, ils durent y porter avec leurs lois & leurs usages, le système de la métempsychose, qui fleurissait en Égypte dès les premiers temps de la monarchie. Or, selon le témoignage du savant jésuite, *c'est une doctrine des temps postérieurs, qui a toujours été étrangère à la Chine : elle y a été constamment rejetée & anathématisée comme une peste venue des Indes. Les lettrés chinois ont écrit des livres sans nombre contre cette secte, sans néanmoins qu'ils ayent pu l'empêcher de faire des progrès immenses, surtout parmi le peuple.*

Si les Égyptiens étaient devenus les maîtres de la Chine, loin d'abandonner ce dogme de leur religion à la plus ^{pd.83} vile populace ;

¹ M. de Guignes donne un long extrait de cette lettre. On ne sait à quel propos, car elle est contradictoire à son sentiment, & il n'y répond rien.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

loin de s'opposer à son introduction dans cet empire, & d'en parler avec le dernier mépris, il en auraient été les plus zélés observateurs. Comment M. de Guignes conciliera-t-il ces points historiques & incontestables avec son opinion ? *Quel fil sera propre à le diriger dans les détours de ce labyrinthe ?*

J'ajouterai au témoignage du père Parennin, l'autorité des historiens chinois. Il n'y a pas plus de 1.694 ans que la doctrine de la métempsychose est connue à la Chine ; voici comment elle y fut introduite.

Mingti, empereur de la dynastie des seconds Han, envoya dans l'Occident Vangsun & 17 autres avec lui, pour en apporter la doctrine de Fo ou Boudha. Ces députés pénétrèrent jusqu'au pays des Yüechi, l'un des royaumes du Si yu ou Thientço. Ils y rencontrèrent deux ^{pd.84} chameses ou religieux de Fo, dont l'un s'appelait Chekiamotem, & l'autre Chofalam qu'ils emmenèrent à la Chine, avec des images de leur Dieu Boudha, peintes sur une toile fine des Indes, & 42 chapitres des livres canoniques indiens, qu'ils mirent ainsi que les images sur un cheval blanc. L'ambassade arriva heureusement à Loyang, ville impériale de la Chine, la huitième année du règne de Mingti, c'est-à-dire, l'an 65 de l'ère chrétienne. Avant cette époque, on ne connaissait point à la Chine ce néant ou vide, que les bonzes envisagent comme le premier principe de tout ; on ignorait le système de la circulation des âmes dans le corps des animaux ; il y a même beaucoup d'apparence que cette doctrine, répandue si universellement aujourd'hui dans toute la Haute Asie, n'avait point franchi les bords du Gange.

^{pd.85} Ce trait historique est, sans doute, un des plus solides arguments qu'on puisse employer contre la communication que M. de Guignes veut établir entre les Égyptiens & les Chinois ; s'il est incontestable que la métempsychose ne fut connue des Chinois que l'an 65 de l'ère chrétienne, quelle apparence de faire établir une colonie égyptienne dans cet empire 1.057 ans avant cette époque ?

Les Chinois sont une colonie égyptienne

XXIII. Je ne crois pas que M. de Guignes puisse s'autoriser de ce que le savant père Berthier dit en faveur de son sentiment, dans le *Journal de Trévoux* du mois de juin, page 1.460. En effet, les grands changements que fit l'empereur Vouvang, en montant sur le trône, n'ont rien de particulier. Les fondateurs de chaque nouvelle dynastie en ont fait autant. Ils ont à leur gré changé l'ordre du calendrier, & ^{pd.86} établi de nouvelles lois. Ils ont adopté parmi les couleurs celle qu'ils affectaient davantage, pour en faire la couleur distinctive de leur maison. Ils se sont mis sous la protection de l'un de leur cinq éléments, ou du moins de l'un des cinq Chang-ti figurés par ces éléments. Ils ont donné de nouveaux noms aux provinces de l'empire, chaque fois qu'il leur a plu d'en faire de nouveaux partages, & d'étendre ou de rapprocher leurs limites ; enfin il n'y a pas jusqu'aux villes & aux bourgs, dont ils n'ayent changé les dénominations. Tout cela, j'en conviens, ressemblent aux dispositions d'un législateur, mais non d'un législateur qui police une nouvel terre. Vouvang, en faisant les changements dont parle le savant journaliste, usait d'un droit qui appartenait aux seuls empereurs, c'était un usage déjà consacré avant lui par les princes Yao, ^{pd.87} Chun & Yu, par Tching-tang fondateur de la seconde famille royale, &c.

« Mais voici quelque chose encore de plus favorable au système de M. de Guignes, ajoute le R. P. Berthier... Le frère de Vouvang, nommé Tcheou Kong connut la boussole, & en apprit l'usage à des étrangers pour retourner dans leur pays. Ces étrangers étaient des pays à l'occident de la Chine : on nomme en particulier Siam, Laos, la Cochinchine, &c. Mais peut-être faut-il remonter jusqu'à l'Égypte & à la ^{pd.88} Phénicie, auquel cas ces étrangers seraient les Égyptiens ou les Phéniciens auteurs de la découverte, & de la législation des Chinois.

Ces étrangers dont on parle ici étaient les ambassadeurs du roi de Kiaotchi ou de la Cochinchine. Ce roi, nommé Yue-tchang-chi, ayant entendu parler avec éloge des belles qualités de Tchingvang, fils &

Les Chinois sont une colonie égyptienne

successeur de Vouvang, de la sagesse de son gouvernement, &c., conçut pour lui une telle estime, qu'il députa des ambassadeurs à sa cour, pour lui prêter en son nom foi & hommage, & lui déclarer que dorénavant il se reconnaîtrait son vassal.

Seraient-ce des Égyptiens qui auraient été chercher un maître à plusieurs mille lieues de leur royaume ? La chose n'est pas croyable. Le Kiaotchi est certainement la Cochinchine, les ^{pd.89} Chinois ne varient pas sur ce point ; & s'ils nomment quelquefois Siam & Laos, c'est qu'ils ne sont pas assurés que la Cochinchine ait toujours eu les mêmes limites qu'elle a aujourd'hui.

Voilà, sans entrer dans un détail inutile, ce qu'on peut objecter en général contre l'écrit de M. de Guignes. Et voilà je pense ce qu'il n'aura pas manqué de s'objecter à lui-même ; mais qui ne sait où nous mène souvent la recherche de la vérité ? L'ardeur avec laquelle on s'y livre, trompe sur les plus faibles apparences. On prend l'ombre pour la réalité.

Je plains M. de Guignes, s'il croit sérieusement qu'une partie de l'histoire égyptienne est en dépôt dans les Annales chinoises, & s'il entreprend de l'en tirer. Il consommera à ce travail, aussi pénible qu'inutile, un temps précieux qu'il peut employer plus efficacement pour l'avantage des lettres.

@

Les Chinois sont une colonie égyptienne

[c.a. : même remarque que pour la planche du *Mémoire*.]

Planche des *Doutes*

<i>Phéniciens</i>		<i>Chin. mod.</i>	
𐤌 𐤍	<i>Jod</i>	14	家 <i>Kiā</i>
		15	室 <i>Chě</i>
		16	舍 <i>Ché'</i>
		17	閉 <i>Hia</i>
		18	君 <i>Kiūn</i>
𐤎 𐤏 𐤐	<i>Alph</i>	19	虫 <i>Tchi</i>
		20	𧈧 <i>Pā^h</i>
		21	詳 <i>Siāng</i>
		22	聖 <i>Ching</i>
𐤑 𐤒 𐤓	<i>Dalath</i>	23	孀 <i>Chōang</i>
𐤔 𐤕 𐤖	<i>Ain</i>	24	⊖ <i>Gé</i>
𐤗 𐤘 𐤙	<i>Schin</i>	25	⊖ <i>Yue</i>
𐤚 𐤛 𐤜	<i>Beth</i>		

Les Chinois sont une colonie égyptienne

RÉPONSE DE M. DE GUIGNES aux doutes proposés par Monsieur Deshauterayes sur la dissertation qui a pour titre : Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne

@

pr.03 J'avais résolu de garder le silence sur les doutes que M. Deshauterayes vient de publier, parce que mon dessein n'est pas de m'engager dans aucune dispute littéraire, & que j'aime beaucoup mieux m'approcher de mon but, que de pr.04 m'arrêter ainsi dans la route. D'ailleurs ces doutes ne me paraissaient nullement fondés ; mais comme on fait naître des difficultés pour avoir le plaisir de les combattre, qu'on me fait dire ce que je n'ai pas dit, qu'on déguise en plusieurs occasions la vérité, & que par là on ne laisse pas que d'en imposer à la partie du public qui n'entreprend pas d'examiner à fond cette matière, j'ai cru devoir répondre en peu de mots, afin de détruire les impressions que ces Doutes peuvent faire naître.

Je cherche la vérité sans détours. Je serai charmé que mes observations se trouvent fondées ; mais si, par hasard, je venais à en découvrir le faux, je serais le premier à m'en désister. Je recevrai avec plaisir les avis solides dont on voudra bien me faire part ; j'en ferai usage ; mais, je le répète, je ne veux point combattre perpétuellement des réflexions trop précipitées & qui n'ont point été méditées, telles que sont les Doutes que je vais examiner. Ils sont au nombre de vingt-trois, que je divise en trois classes.

Première classe

1° pr.05 Dans le premier doute, on ne trouve *ni probabilité ni vraisemblance à supposer que les hiéroglyphes tirent leur origine des lettres alphabétiques*. Ce doute serait fondé si je n'avais dit le contraire dans mon Mémoire, puisque, page 3, je pense avec M. Warburton, que

Les Chinois sont une colonie égyptienne

le premier alphabet avait emprunté ses éléments des hiéroglyphes. Je me suis partout exprimé conformément à cette idée.

J'ai dit page 62 que les lettres beth, daleth, aïn, schin, &c. étaient formées d'après la peinture de la chose signifiée ; donc je faisais entendre que les hiéroglyphes avaient donné naissance aux lettres alphabétiques. J'ai dit encore page 63, que M. l'abbé Barthélémy avait mis cette excellente théorie dans un plus grand jour, & j'ai adopté son sentiment. Page 59 j'ai dit encore, *de là il est aisé de conclure que les caractères chinois ont été dans l'origine de purs hiéroglyphes*. N'est-ce pas donner l'antériorité aux hiéroglyphes sur les lettres alphabétiques ? Il est ^{pr.06} donc évident que ce doute est proposé gratuitement.

2° Le second doute n'est qu'une répétition du premier, & on ne l'en a distingué que pour multiplier le nombre des difficultés apparentes.

3° Dans le troisième doute, M. Deshauterayes se presse un peu trop. Il fallait attendre un ouvrage plus étendu que la petite brochure que j'ai donnée & qui n'est qu'une annonce. C'est comme si, d'après un prospectus, on allait se plaindre qu'un auteur n'a pas donné la solution de toutes les difficultés que présente sa matière. Cependant il ne faut pas aller plus loin sans faire quelques observations.

Aussitôt, dit-on, que les caractères alphabétiques furent inventés, les hiéroglyphes furent abandonnés aux prêtres, qui en firent un mystère. Je demande ici si l'on peut raisonnablement soutenir cette assertion. Tous les monuments publics, toutes les petites figures destinées à la dévotion du peuple étaient chargés d'hiéroglyphes ; était-ce afin qu'on n'y entendît rien ? Cela ne peut se soutenir. Adoptons cependant un moment un sentiment si hasardé. ^{pr.07} On sera obligé, dit-on, de transporter des prêtres avec la colonie. Je n'y vois aucun inconvénient ni aucune impossibilité. Mais en ce cas, ajoute-t-on, on demande 1° Pourquoi ces prêtres ont-ils permis à la Chine le libre usage des hiéroglyphes, pendant qu'ils étaient sur la réserve en Égypte ? Je réponds, que je ne puis croire que les prêtres seuls sussent

Les Chinois sont une colonie égyptienne

lire les hiéroglyphes. On demande 2° pourquoi la langue égyptienne n'a pas prévalu à la Chine ? 3° Pourquoi les prêtres égyptiens n'y ont pas établi leur religion ? Je serais charmé que M. Deshauterayes me dît, pourquoi la langue & la religion des Égyptiens n'ont pas prévalu dans la Grèce ? Pourquoi les Francs n'ont pas donné leur langue et leur religion aux Gaulois vaincus ? Pourquoi les Tartares n'ont pas fait de même à l'égard des Chinois qu'ils ont soumis ? Je pourrais m'étendre sur ces articles ; mais il me suffit pour le présent d'y répondre en peu de mots.

4° M. Deshauterayes dans son quatrième doute, en conséquence du sentiment qu'il m'attribue, dit, « si les hiéroglyphes ont précédé l'écriture ^{pr.08} alphabétique, pourquoi M. de Guignes suppose-t-il que les hiéroglyphes communiqués aux Chinois par les Égyptiens, étaient composés de lettres alphabétiques ? » Ce doute n'est fondé que sur ce que M. Deshauterayes n'a pas bien entendu mon Mémoire, où je dis que les Égyptiens ont communiqué leur écriture entière aux Chinois, c'est-à-dire, leurs hiéroglyphes leurs lettres alphabétiques ; ainsi sa question devient inutile, puisqu'une partie des caractères chinois sont des hiéroglyphes, les autres des lettres alphabétiques.

5° On attaque dans le cinquième doute la comparaison que j'ai proposée pour rendre plus sensible la manière dont je conçois que les Égyptiens ont transmis aux Chinois leurs hiéroglyphes. Il est de la nature des comparaisons d'être toujours défectueuses. Tout le monde connaît le proverbe. Si M. Deshauterayes en sait une plus exacte, je l'adopterai volontiers. Mais il ne doit pas ignorer qu'en rejetant cette comparaison, que je crois assez juste, le fait n'en existe pas moins. S'il n'y avait de vrai que les faits desquels on peut dire qu'ils sont arrivés de telle ou ^{pr.09} telle façon, beaucoup de faits vrais se trouveraient faux. L'Amérique est peuplée, nous ignorons de quelle manière elle l'a été. Je tâche d'expliquer comment les Égyptiens se sont conduits avec les Chinois ; mais je ne me flatte pas de réussir, ce peu de succès n'infirme pas le fait que je veux établir. Nous trouvons les lettres égyptiennes à la Chine, voilà le fait. Comment cela est-il arrivé ? C'est sur quoi l'on m'attaque ici, c'est ce que

Les Chinois sont une colonie égyptienne

j'abandonne, parce que cela ne m'intéresse point. M. Deshauterayes trouve une grande facilité à faire comprendre à des sauvages le système alphabétique. Nous pouvons en juger par le temps que des personnes d'un certain âge employent à apprendre à lire.

6° Dans le sixième doute, l'auteur est en contradiction avec lui-même. Comme je trouve dans les caractères chinois des lettres phéniciennes, il dit que les hiéroglyphes n'ont rien de commun avec ces lettres. Mettons ceci à côté du second doute, où il dit qu'Athotès, roi d'Égypte, inventa les éléments de l'alphabet qui fut usité en Phénicie, en Chaldée, &c. Donc les lettres phéniciennes sont les mêmes que ^{pr.10} les lettres alphabétiques égyptiennes qui sont dérivées des hiéroglyphes, & ce sont ces dernières que je retrouve dans un grand nombre de caractères chinois. Le reste du doute roule encore sur cette fausse supposition si rebattue, à laquelle je ne dois plus répondre, puisque je n'ai jamais dit que les lettres fussent plus anciennes que les hiéroglyphes.

7° Dans le septième doute, M. Deshauterayes témoigne sa surprise que je n'aie point fait usage du texte de saint Clément d'Alexandrie, préférablement à celui de Porphyre, sur les différentes sortes d'écritures qui étaient employées par les Égyptiens. Je n'ai nommé ni Porphyre ni saint Clément d'Alexandrie, parce que je n'ai voulu donner la préférence à aucun. Si je l'eusse fait, on aurait été en droit de me demander la raison de cette préférence ; alors il m'aurait fallu citer les textes des deux auteurs, les comparer l'un avec l'autre, distinguer ce qu'ils ont de commun de ce qui leur est particulier, assigner les défauts de l'un, examiner si l'autre n'en renferme point aussi quelqu'un, ou, du moins, essayer de les concilier ^{pr.11} s'ils sont susceptibles de quelque conciliation. Je doute fort qu'un tel détail eût été agréable au lecteur, & qu'il m'eût su gré de m'y être livré. Du moins il ne devait point s'attendre de trouver dans un premier essai une discussion de cette nature, qui, d'ailleurs, est totalement étrangère à mon objet. Porphyre, saint Clément d'Alexandrie & tous ceux qui ont parlé des caractères

Les Chinois sont une colonie égyptienne

égyptiens, s'accordent en ce point, que ces peuples se servaient de deux sortes d'écritures, l'une hiéroglyphique, & l'autre épistolique. Cela suffisait au dessein que je m'étais proposé. Mon but était de retrouver chez les Chinois les deux sortes d'écritures que les Anciens & les Modernes nous assurent avoir été en usage dans l'Égypte. J'ai retrouvé chez les Chinois non seulement le caractère épistolique mais encore l'hiéroglyphique, le symbolique & tous ceux qu'on peut regarder comme des subdivisions de l'hiéroglyphique ; j'ai donc rempli mon objet, autant qu'il était possible de le faire dans un essai, où il ne devait être question que d'exposer au public mes premières vues sur les caractères chinois. Ceux qui seront curieux de voir ^{pr.12} lequel de ces deux auteurs mérite la préférence, pourront consulter Monsieur Warburton qui les a discutés avec autant de lumière que d'érudition ; & je serai fort surpris, si, après avoir lu le long commentaire de ce savant, ils se persuadent, comme M. Deshauterayes, qu'il n'a pas entendu le passage de saint Clément d'Alexandrie, & s'ils lui préfèrent l'explication du chevalier Marsham.

Tels sont les premiers doutes proposés par M. Deshauterayes. Il en a lui-même senti la faiblesse, puisqu'il ne les qualifie que de présomptions ; car quelque force qu'il leur suppose, il n'ignore pas qu'une présomption n'eût jamais la force d'infirmier un fait établi. Mais quelles sont ces présomptions ? On l'a vu, des idées que je n'ai point eues & que je n'ai point proposées ; des allégations détruites par mon Précis que le censeur avait sous les yeux ; des choses étrangères à mon objet ; enfin, des répétitions affectées pour grossir le nombre des objections.

Seconde classe

Les doutes qui suivent ont un ^{pr.13} rapport plus direct à mon ouvrage. Monsieur Deshauterayes critique la comparaison que j'ai faite des caractères égyptiens phéniciens avec les anciens caractères chinois. Cette critique, je l'avoue détruirait tout ce que j'ai dit à cet égard, si elle était fondée ; mais la seule représentation des anciens caractères chinois suffit pour la faire tomber ; & si M. Deshauterayes eut consulté

Les Chinois sont une colonie égyptienne

avec plus d'attention les dictionnaires qui les contiennent, il se serait épargné la peine de détailler ces doutes, & à moi celle de lui répondre.

8° Son huitième doute a pour objet ce que j'ai dit de la lettre phénicienne *jod*, & du signe par lequel les anciens Chinois désignaient la main. Je conviendrai sans peine, avec M. Deshauterayes, que le caractère chinois *tchao* qui a quelque rapport avec le *jod* phénicien ne signifie point la main ; aussi n'est-ce point ce caractère que j'ai employé. Mais M. Deshauterayes ne saurait disconvenir que les deux caractères *yeou* & *tço* ne signifient la main gauche & la main droite, comme le *jod* phénicien désigne la main. La forme ^{pr.14} sous laquelle il a représenté ces deux caractères n'est pas la seule qui leur ait été donnée par les Chinois. Il en est une autre que Monsieur Deshauterayes n'a point aperçue. On peut voir sur la planche les caractères *tço* & *yeou*, qui sont tracés en différents sens opposés : le premier signifie la main gauche, le second la main droite. Or, ces deux caractères anciens ont une entière ressemblance avec le *jod* phénicien. Les yeux seuls, comme le dit M. Deshauterayes, peuvent en juger. Une ressemblance si marquée ne paraît pas être l'effet du hasard, elle annonce au contraire l'origine commune de ces caractères.

9° Dans le neuvième doute, Monsieur Deshauterayes avance que le caractère *ye* n'a presque aucun rapport pour la figure avec l'*aleph* phénicien. Sa critique restreinte par ce *presque*, est un aveu qu'on peut, du moins, apercevoir quelque ressemblance entre ces deux caractères ; mais pour faire disparaître cette ressemblance, il prétend que le caractère *ye* n'est que la petite ligne horizontale qui se voit à côté de la figure qu'il a fait graver, & que les ^{pr.15} traits qui la couvrent n'ont été ajoutés qu'après coup pour arrêter la mauvaise intention de ceux qui voudraient altérer les chiffres. Ce sont là des suppositions gratuites & des conjectures sans preuves. La précaution d'une figure étrangère ajoutée au caractère, n'est pas suffisante pour arrêter la mauvaise volonté d'un faussaire. Admettons cependant la supposition. M. Deshauterayes, du moins, ne pourra pas nier que ce caractère *ye* ne

Les Chinois sont une colonie égyptienne

soit souvent dans la composition des caractères antiques une ligne perpendiculaire, comme l'*aleph* l'est dans les alphabets orientaux ; mais si on rejette cette conjecture non prouvée, & qu'on regarde ce caractère comme un caractère ancien, tel qu'il l'est en effet, on sera forcé de convenir de sa conformité assez exacte avec l'*aleph* phénicien ; & cette conformité eût été plus sensible aux yeux des lecteurs, si M. Deshauterayes eût fait graver le caractère phénicien dans la même proportion que le caractère chinois.

Quant à la signification, je pense que M. Deshauterayes ne me contestera point que le caractère *ye* ne signifie ^{pr.16} premier. De cette signification dérive celle de prééminence que l'*aleph* a encore dans toutes les langues orientales. Cette idée de premier ne lui a été attachée dans ces langues, que parce qu'il se trouve à la tête de tous leurs alphabets. Je demande à M. Deshauterayes pourquoi le caractère chinois qui lui ressemble & qui représente la même idée, tient aussi le premier rang dans l'ordre des caractères ?

10° Dans le dixième doute sur le *daleth* des Hébreux & des Phéniciens, M. Deshauterayes se condamne lui-même. Une simple vue du caractère phénicien *daleth* & du chinois *hou*, tels qu'il les a lui-même fait graver, aurait dû lui en faire apercevoir la parfaite ressemblance, & l'arrêter dans sa critique, puisque cette ressemblance me suffisait pour l'établissement de la proposition que j'avais avancée. S'il eût porté ses recherches plus loin, il aurait encore trouvé dans les différentes formes des caractères *hou* & *muen* qui désignent une porte (voir pl. 3), des figures dont la conformité n'est pas moins sensible avec le *daleth* phénicien. Ces mêmes recherches lui auraient fait découvrir le ^{pr.17} caractère chinois, qui exprime une porte, figuré comme le *daleth* des Hébreux, à la seule différence qu'il est retourné. De semblables différences se remarquent dans les langues dont les alphabets sont empruntés des Phéniciens, sans faire méconnaître leur origine. La conformité des traits qui forment ces différents caractères se trouve soutenue par leur signification commune, puisque *hou* ou *muen* en

Les Chinois sont une colonie égyptienne

chinois signifient une porte, comme le *daleth* en hébreu & en phénicien, ce qui ne peut être nié par M. Deshauterayes.

11° La représentation des figures est la seule réponse que j'aie à faire à M. Deshauterayes sur l'onzième doute qu'il propose. Le caractère *mo* qui signifie un œil (v. pl. 5), comme l'*ain* chez les Orientaux, est un O ou un petit cercle. On le voit par les figures mêmes qu'il a fait graver. Quelques lignes ou points ajoutés dans le cercle, ne défigurent point ce caractère, & n'empêchent point de le reconnaître. On sait que les mêmes caractères, en passant d'un peuple à un autre, ont souvent subi quelque altération ; mais les traits principaux que les changements n'ont point effacés, attestent toujours leur origine.

12° ^{pr.18} Sur le douzième doute, je conviens qu'il faudrait avoir bien de la complaisance pour trouver qu'une lettre phénicienne, qui n'est composée que de trois traits, a de la ressemblance avec un caractère chinois composé de quinze traits, mais M. Deshauterayes aurait dû se rappeler qu'il ne s'agit point ici du caractère moderne. Sans une complaisance outrée on peut trouver quelque rapport entre l'ancien caractère chinois *tchi* & le caractère phénicien *schin*. Ce rapport s'entrevoit dans une des figures que M. Deshauterayes nous a lui-même données. On y trouve trois dents de chaque côté comme dans le *schin* phénicien ; mais ce rapport eût été beaucoup plus sensible, si l'on eût représenté les anciens caractères. Le *tchi* s'y trouve peint comme un demi-cercle, auquel tiennent intérieurement de chaque côté trois dents, ou comme une portion de cercle surmonté de quatre dents. Ces figures dont on ne peut contester le rapport avec le *schin* phénicien, ont été visiblement formées de l'ancien hiéroglyphe, ou de la peinture d'une mâchoire garnie de ses dents ; mais en passant du caractère hiéroglyphique au ^{pr.19} caractère épistolique ou alphabétique, la masse entière de la peinture n'a point subsisté, elle a été simplifiée, l'on n'en a conservé que les traits suffisants pour donner une idée du tout. Ces altérations sont même prouvées par les caractères chinois qui sont plus ou moins chargés de dents. La conformité marquée entre l'ancien

Les Chinois sont une colonie égyptienne

caractère chinois & le caractère phénicien se trouve encore soutenue ici, comme dans les autres, par une signification commune. De l'aveu de M. Deshauterayes l'ancien caractère chinois *tchi* désigne la mâchoire & les dents comme le *schin* des phéniciens.

13° Il en est du treizième doute, comme du précédent. M. Deshauterayes y suppose que j'ai comparé le *beth* des Hébreux avec les trois caractères chinois modernes qu'il a représentés. Pouvait-il oublier que, me proposant de trouver l'origine de l'écriture chinoise, je devais écarter les caractères modernes pour ne faire attention qu'aux anciens ? S'il eût consulté, comme il le devait, ces caractères anciens, il aurait trouvé parmi eux le caractère *fang* (v. pl. 2), dont la seule inspection, sans aucune ^{pr.20} prévention, annonce sa conformité avec le *beth* des Hébreux ; & il aurait remarqué que ce caractère en chinois signifie clore, enfermer, environner, qui est l'idée attachée au *beth* des Hébreux & des autres Orientaux.

Le reproche que me fait Monsieur Deshauterayes de mettre à contribution les différents alphabets orientaux pour en comparer les éléments avec les caractères chinois, ne peut être sérieux de sa part. Il avoue lui-même l'origine commune des caractères alphabétiques des divers peuples de l'Orient ; répétons son aveu :

« Athotès, nous dit-il, inventa les éléments de l'alphabet. La facilité de cette dernière écriture en répandit promptement l'usage non seulement dans toute l'Égypte, mais encore en Phénicie, dans la Chaldée dans plusieurs autres royaumes.

Mais Monsieur Deshauterayes n'eût-il point fait cet aveu, leur origine ne serait pas moins certaine. La comparaison des différents alphabets orientaux suffit pour convaincre qu'ils dérivent tous de la même source, & que dans leur principe ils sont un seul & même alphabet. Si des traits par lesquels sont formés les caractères ^{pr.21} de cet alphabet, on est en droit de conclure qu'ils sont originairement égyptiens ou phéniciens, la découverte de ces mêmes traits dans les anciens caractères chinois

Les Chinois sont une colonie égyptienne

n'opère-t-elle pas la même conclusion, surtout lorsque cette conformité de traits se trouve jointe à l'uniformité de la signification ?

14° Le quatorzième doute est détruit par l'inspection seule du caractère chinois *hia* qui en est l'objet (v. pl. 8). Quelque déterminé que soit Monsieur Deshauterayes à contredire indistinctement tout ce que j'ai avancé, je n'imagine point qu'il puisse nier que ce caractère *hia* ne soit composé de *ya*, qui signifie les dents, au caractère *muen*, qui désigne une porte. Ces deux caractères étant, comme on l'a vu ci-dessus, les mêmes que le *schin* & le *daleth* des Hébreux ou des Phéniciens, il en résulte pour la prononciation *schad* ; mais le caractère *muen*, qui est le *daleth* phénicien, étant doublé, j'ai été autorisé à lire *schadad*. Il est vrai que le caractère chinois n'est composé que de deux radicales ; mais il faut observer, comme je viens de le dire, & comme on le voit dans la ^{pr.22} figure donnée par M. Deshauterayes, que l'une de ces radicales est doublée. La conformité de signification du caractère chinois avec celle du mot hébreu ou phénicien qui s'y retrouve, est aussi avouée par M. Deshauterayes. Il convient, d'après son Dictionnaire, que le mot chinois signifie *faire une ouverture, déchirer*. C'est une des idées attachées au mot phénicien *schadad*, qu'on prononce aussi *schadd*. La difficulté de M. Deshauterayes est donc sans objet, & se trouve détruite, soit par la figure du caractère qu'il produit, soit par la signification qu'il ne peut s'empêcher de lui donner.

15° Au lieu de *la plupart*, lisez *plusieurs*, & l'on verra tomber la difficulté élevée par M. Deshauterayes dans son quinzième doute sur le nombre des rois d'Égypte dont les noms sont terminés en *phis*.

Il ne peut croire que j'ai trouvé le mot *phii* dans le caractère chinois *kiun* qui signifie prince ou roi. S'il eût voulu ouvrir le Dictionnaire des anciens caractères chinois, son doute n'aurait pas subsisté longtemps ; il aurait trouvé ce mot *kiun* exprimé par deux *jod* phéniciens accolés ou à côté ^{pr.23} l'un de l'autre avec un *phé* entre deux. Ces trois caractères ainsi réunis, donnent certainement le mot *phii*.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

La signification déterminée que M. Deshauterayes convient que le mot *kiun* a en chinois, & le résultat des caractères phéniciens avec lesquels les Chinois ont peint ce mot, m'ont conduit à conjecturer que le mot *phis* qui se trouve à la fin des noms égyptiens, répondait à ce caractère.

16° Dans le seizième doute M. Deshauterayes prend le ton haut décisif ; mais ce ton, fut-il encore plus élevé, ne décide rien. Pour critiquer à son aise, il adopte ou il écarte à son gré ce qu'il lui plaît. Il trouve dans quelques-uns des caractères que j'ai cité des hiéroglyphes qui ont pu être inventés par différents peuples, sans aucune communication entre eux ; mais il passe sous silence des caractères symboliques, qui, étant arbitraires de leur nature, décèlent une origine commune, & ne peuvent partir que d'une même source. Ainsi il ne dit rien de l'aile éployée qui, parmi les Chinois signifie le ministre d'un prince, ni du bonnet qui, chez le même peuple, désigne ^{pr.24} une grande charge dans l'État. Que M. Deshauterayes jette les yeux sur les monuments égyptiens, il trouvera ces symboles souvent retracés.

La haine, ai-je dit, s'exprimait chez les Égyptiens & chez les Chinois par deux animaux antipathiques. Cet exemple, selon M. Deshauterayes, ne peut être concluant parce qu'il faudrait encore que ces animaux fussent les mêmes dans le hiéroglyphe usité chez l'un & l'autre peuple. Ce raisonnement suppose que les Égyptiens eux-mêmes se servaient invariablement des mêmes animaux pour exprimer cette passion, mais cette supposition est contraire à ce que nous connaissons des anciens hiéroglyphes de ce peuple. La lecture d'Horus Apollo que M. Deshauterayes a faite a dû lui apprendre que les Égyptiens employent souvent différents symboles pour exprimer la même idée, comme ils représentaient quelquefois des idées différentes par un même symbole.

L'hiéroglyphe usité chez les Égyptiens pour exprimer la haine était, continue M. Deshauterayes, le poisson. Cet animal, je l'avoue, faisait partie ^{pr.25} de l'un des symboles en usage pour désigner cette

Les Chinois sont une colonie égyptienne

passion ; mais il n'était pas le seul, il fallait qu'un autre lui fût joint. La nature du symbole l'exigeait, sans cela il eût été inintelligible. L'idée de la haine étant une idée relative, on devait trouver quelque relation dans le symbole sous lequel on la représentait ; il était donc nécessaire de joindre au poisson un autre animal qui fut son ennemi & qui eût une antipathie marquée contre lui ; c'est ce qui me porte à croire que dans l'inscription symbolique du temple de Sais, il ne faut point séparer l'épervier du poisson, & qu'on doit la traduire ainsi : *O vous qui naissez & vous qui mourez, c'est-à-dire, jeunes & vieux, haïssez ou détestez l'impudence.* Saint Clément d'Alexandrie dans l'explication qu'il nous a donnée de cette inscription, a détaché la figure de l'épervier de celle du poisson & les a regardés comme deux symboles différents, l'un de la divinité, l'autre de la haine. Il s'est vraisemblablement persuadé que l'épervier ne pouvait être chez les Égyptiens le symbole que de la divinité ou des êtres auxquels ils l'attribuaient ; mais cet oiseau était le symbole de ^{pr.26} plusieurs choses différentes ; on l'employait seul pour exprimer aussi l'élévation, l'abaissement, le sang, la victoire, un avare, un homme léger à la course, &c., mais lorsqu'il entrait dans la composition d'un symbole, comme dans l'inscription du temple de Sais, & qu'il se trouvait joint à un autre animal, il marquait la haine.

M. Deshauterayes conteste le dernier exemple que j'ai rapporté de la conformité des hiéroglyphes chinois avec ceux des Égyptiens. Cet exemple est celui d'un cercle avec un petit animal au milieu, que j'ai dit être le symbole du soleil chez les deux peuples (v. pl. 12). M. Deshauterayes m'aurait fait grâce sur l'hiéroglyphe égyptien, si au lieu d'un petit animal j'eusse dit un scarabée, qu'il me permettra cependant de mettre dans le genre des animaux, quoiqu'il soit compris dans la classe des insectes. Pour l'hiéroglyphe chinois, je suis encore forcé de le renvoyer à son Dictionnaire des anciens caractères. Qu'il se donne la peine de l'ouvrir, il y trouvera un oiseau ou insecte volant au milieu d'un cercle employé pour exprimer le soleil, de la même manière que les Égyptiens le représentaient.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

pr.27 Ce même dictionnaire lui apprendra encore que chez les anciens Chinois le caractère *chang* qui signifie haut, élevé (v. pl. 13), s'écrivait par une ligne horizontale ou par une ligne courbe, avec un point ou une boule au-dessus. Qu'il consulte aussi les monuments égyptiens, les obélisques, la Table Iliaque, &c., il y retrouvera ce même hiéroglyphe, dont la signification ne paraît pas devoir être équivoque. Sa position au-dessus du symbole du soleil & dans le même cercle ne permet pas de douter qu'il ne signifie haut & élevé, épithète qui convient à cet astre que les Égyptiens regardaient comme le Dieu très haut.

Troisième classe

Les doutes que M. Deshauterayes propose ensuite contre ce qu'il lui plaît d'appeler mes preuves historiques, n'ayant point de rapport à la conformité des anciens caractères chinois avec les caractères égyptiens, que j'ai commencé d'établir, je pourrais me dispenser d'y répondre. Aux faits le plus solidement constatés il s'en trouve souvent d'accessoires qui y sont joints & qui sont susceptibles pr.28 de difficultés ; mais ces difficultés n'ébranlent point la certitude des faits principaux, lorsqu'elle se trouve prouvée. Quand donc parmi ces nouveaux doutes il s'en trouverait quelqu'un auquel je ne serais pas en état pour le présent d'opposer une solution entièrement satisfaisante ; je vais même plus loin, quand il resterait encore quelque difficulté de cette nature, lorsque j'aurai établi mon système & que je l'aurai prouvé, je ne me croirai point obligé de l'abandonner, ni même d'y changer la moindre chose.

Examinons cependant si les nouvelles difficultés de M. Deshauterayes sont aussi tranchantes qu'il le suppose ; mais auparavant je ne puis me dispenser de réclamer sa bonne foi. Lui permettait-elle de présenter ce qui termine mon Précis comme des preuves historiques de ma part ? N'a-t-il pas dû s'apercevoir en le lisant que je n'offrais encore que de simples conjectures, auxquelles même je ne tenais pas beaucoup ? Mes expressions qui marquaient mon doute &

Les Chinois sont une colonie égyptienne

mon incertitude pouvaient-elles lui en donner une autre idée ? la précaution que j'ai prise de déclarer ^{pr.29} expressément que je n'affirmais encore rien, n'était-elle pas suffisante pour le faire juger du degré de valeur que je donnais moi-même à ces prétendues preuves ? En effet, je ne les ai exposées que comme de premières vues, que je me suis réservé la liberté de soumettre à un nouvel examen, & même d'abandonner, si je ne les trouvais pas suffisamment autorisées.

17° M. Deshauterayes pouvait le conclure de la manière dont j'ai proposé ce que j'ai dit de cette nation sauvage barbare qui subsiste à la Chine, qui s'est retirée dans les montagnes, d'où elle fait des courses dans les environs. Je n'ai point affirmé que ce fut un reste des anciens sauvages du pays, qui, à l'arrivée des Égyptiens, s'étaient retirés dans les montagnes ; je me suis contenté de demander en doutant, si on ne pouvait pas les regarder comme tels. Si je n'ai point ajouté que cette nation sauvage s'appelle Miao, San Miao, & Miaosse, c'est parce qu'il était aisé de la reconnaître à ce que je disais, & que d'ailleurs n'écrivant point l'histoire de la Chine, une désignation plus particulière devenait ^{pr.30} inutile. L'impossibilité que Deshauterayes trouve à concilier ce qu'on lit dans les historiens chinois des commencements des guerres de cette nation sous Yao, & même antérieurement, avec l'époque de ma colonie égyptienne dans la Chine, pourrait être une objection pour celui qui admettrait l'authenticité de l'ancienne histoire chinoise relativement à la Chine ; mais elle n'en est point une pour moi qui révoque en doute cette authenticité ¹. Ce que je pense de cette partie de l'histoire chinoise est suffisamment exposé dans le précis de mon Mémoire ; & M. Deshauterayes, pour éviter le sophisme, aurait dû s'abstenir, du moins quant à présent, d'en tirer aucune induction contre moi.

18° Il m'accuse d'infidélité, parce qu'en disant qu'il y a des peuples dans le *Tatsin*, qui ont une origine commune avec les Chinois, je n'ai pas ajouté que ce trait est tiré de Matuonlin. Cette critique ne se trouve

¹ Voyez ma [lettre insérée dans le Journal des savants du mois de décembre 1757](#), tome I, & dans le 5e tome de mon *Histoire des Huns*.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

placée ici que pour ^{pr.31} faire parade d'érudition chinoise ; car que ce fait soit rapporté par Matuonlin, ou par quelque autre, il n'en est pas moins vrai qu'il se trouve dans l'histoire chinoise. Un auteur qui rapporte un fait consigné dans quelque historien d'une nation a-t-il jamais été regardé comme infidèle, parce qu'il n'aura pas voulu, ou qu'il aura oublié de désigner l'historien où il a puisé ce fait, surtout quand il ne le juge pas essentiel à l'objet qu'il traite ? Ne suffit-il point pour l'exactitude qu'il ne l'ait point imaginé & qu'on lise effectivement ce fait dans un historien ?

M. Deshauterayes ne peut disconvenir que par le *Tatsin*, les Chinois paient entend l'empire romain, & n'est-il pas certain que l'Égypte faisait partie de cet empire ? Sa critique tombe sur l'étendue que Matuonlin a donné à l'empire romain, dans lequel il prétend qu'il n'a point compris l'Égypte ; mais il n'ignore pas que les écrivains chinois sont dans l'usage de s'exprimer comme le faisaient leurs ancêtres ; & que ces derniers ayant compris l'Égypte dans le pays de *Tatsin*, Matuonlin a dû aussi l'y comprendre. La prétendue preuve ^{pr.32} du contraire alléguée par M. Deshauterayes n'est qu'une proposition conditionnelle, dont on peut lui contester l'application. Si le *Jo choui* n'est pas la mer Morte, comme il le prétend, le pays de Sivang mou ne sera ni la Syrie ni l'Égypte. Ces noms pouvant désigner une autre mer & un autre pays, son raisonnement perd toute sa force. Il a bien senti qu'on pouvait lui contester l'explication de ces noms ; car il permet de supposer que Matuonlin, en parlant de ceux du pays de *Tatsin*, qui ont une origine commune avec les Chinois, avait en vue les Égyptiens ; mais pour détruire l'induction qui suit naturellement de cette supposition, il demande si les Égyptiens tirent leur origine des Chinois, & il ne fait pas réflexion qu'il a lui-même répondu à sa question, en nous renvoyant à l'amour-propre des Chinois. En effet, cette nation vaine qui s'élève au-dessus de toutes les autres aura bien voulu se persuader que ceux mêmes auxquels elle était redevable de son gouvernement & de sa police lui devaient leur origine.

Les Chinois sont une colonie égyptienne

19° Tout ce qu'ajoute M. Deshauterayes sur la réputation des Chinois, ^{pr.33} sur l'authenticité de leurs écrits, n'est, comme je l'ai déjà fait observer, qu'une pétition de principe, qui, dans la dispute, ne produit que des sophismes. Il aurait dû faire attention que, puisque je révoquais en doute la certitude de l'ancienne histoire chinoise relativement à la Chine, cette même histoire ne pouvait plus lui fournir d'armes contre moi.

Les prétendues difficultés contenues dans le même article ne sont pas assez réfléchies de sa part. Il lui paraît que les princes chinois égyptianisés se seraient méprisés eux-mêmes, s'ils avaient quitté leurs propres noms pour les remplacer par des monosyllabes. Les princes dont il s'agit n'ont jamais régné à la Chine, mais en Égypte ; & ce sont les Égyptiens qui, longtemps après, ont porté une chronique ancienne de l'Égypte, dont ils ont fait la tête de l'histoire chinoise. Ainsi ces princes ne veillaient point à ce qu'on les appelât par leur véritable nom. Je ne sais comment M. Deshauterayes n'a pas lu cela dans mon Mémoire.

Il est impossible que M. Deshauterayes, & tout autre savant, soient assez au fait de l'orthographe & de la ^{pr.34} prononciation de l'ancienne langue égyptienne, pour nous assurer qu'au lieu de *Menés*, il aurait fallu lire *Manouph*, & au lieu d'*Athoès*, *Athsor*, ou *Athsori*, dont il ne nous donne aucune preuve, parce qu'on ne peut en produire de valables.

Ce que M. Deshauterayes avait à faire par rapport à ces princes & aux autres dont j'ai retrouvé les noms dans ceux des princes de la première dynastie de la Chine, était de faire voir que je m'étais trompé, & que ces noms ne s'y retrouvaient point. Il ne l'a point entrepris, sans doute, parce qu'il ne s'est point flatté de pouvoir réussir. Il se contente d'incidenter. Il prétend qu'il ne se peut faire que j'aie vu dans le nom de Tai kang, successeur de Ki, le nom de Diabiès. L'analyse des caractères devrait être la seule preuve de cette impossibilité prétendue. Monsieur Deshauterayes a recours à une autre. C'est qu'entre Athotès Diabiès il y a, selon le Canon d'Ératostène, un autre Athotès II du nom. M. Deshauterayes me permettra de lui demander s'il est bien certain de la parfaite exactitude du Canon d'Ératostène ; & supposé que cet auteur ne se soit trompé en rien, & ^{pr.35} que son catalogue soit parvenu jusqu'à nous sans aucune

Les Chinois sont une colonie égyptienne

altération ; s'il n'a pas pu arriver que les Chinois aient confondu deux princes qui, portant le même nom, se seront succédés immédiatement.

Au surplus, je ne crois pas qu'on exige de moi que je retrouve tous les noms des rois de Thèbes dans les premières dynasties des Chinois. On sait par des histoires très connues que les mêmes princes sont souvent désignés par des noms fort différents. Les historiens sacrés ne nomment pas toujours les rois d'Assyrie, de Chaldée & de Perse par les mêmes noms sous lesquels on les trouve dans les historiens profanes. Il doit donc suffire que je retrouve une partie de ces princes, & je regarderai mon système comme prouvé, lorsque la conformité des noms se trouvera soutenue de celle des événements que les monuments historiques nous apprennent être arrivés sous leurs règnes.

M. Deshauterayes trouve mauvais que je ne me sois attaché qu'à la qualification de *Tchong* dans le nom de *Tchong kang*. Pour détruire l'induction que j'en ai tirée, il aurait dû prouver par la voie que je lui ai déjà indiquée, que le mot *Pemphi* n'est pas réellement ^{pr.36} dans ce nom ; mais ici, comme ailleurs, il n'a pas osé hasarder une objection directe ; il a préféré cette attaque indirecte, quoiqu'il ne puisse ignorer que chez les Orientaux les princes sont plus souvent nommés par les qualifications qu'ils ont prises, ou qu'on leur a données, que par leurs noms propres.

La citation de Mengtzé, & les réflexions dont M. Deshauterayes l'accompagne, retombent encore dans la pétition de principe ; elles supposent, ce qui est en question entre nous, l'authenticité de l'ancienne histoire des Chinois, relativement à la Chine, que je conteste. On ne peut en faire aucun usage contre moi, que lorsqu'on sera en état de juger des motifs de mon doute, c'est-à-dire, lorsque je les aurai produits, & qu'on les aura solidement réfutés.

19a° 1 M. Deshauterayes paraît varier dans sa critique sur la signification du nom du fleuve *Hoang ho*. Après avoir dit qu'il n'a lu

¹ [c.a. : il y a dans le texte deux paragraphes 19.]

Les Chinois sont une colonie égyptienne

nulle part que ce fleuve ait jamais porté le nom de fleuve Noir, il semble convenir qu'on peut l'appeler ainsi, lorsqu'il dit : *Quand même il aurait porté le nom de fleuve Noir*, il aurait pu ajouter qu'il porte effectivement ce nom, puisque les Tartares, maîtres ^{pr.37} de la Chine, & qui entendent parfaitement le chinois, le nomment *Cara moran*, qu'on ne peut traduire que par le *fleuve Noir*. Il en est du nom de ce fleuve, comme de celui du Nil, que les anciens naturels du pays & les Phéniciens nomment *Schikhor*, dont la racine, dans leur langue, signifie aussi bien être noir qu'être jaune.

20° On peut, sans refondre toutes les connaissances sur l'ancienne histoire d'Égypte, admettre des rois dans ce pays avant Menés. Immédiatement avant la fondation du royaume de Thèbes par ce prince, l'Égypte sans doute n'était pas déserte. Elle était habitée par différentes familles ; ces familles avaient leurs chefs, & ce n'est point parler improprement, que de donner à ces chefs le nom de princes. Le Égyptiens eux-mêmes ne nous parlent-ils point d'un Osiris & d'un Orus qu'ils disent avoir régné avant Menés ?

21° M. Deshauterayes critique & adopte en même temps ce que j'ai dit de la Barbarie & de la Chine 1.500 ans après Menés. Il convient que deux des fils de Tay-vang, qui donna à sa famille ou dynastie le nom de *Tcheou*, mécontents de leur père, parce qu'il ^{pr.38} destinait l'empire à leur cadet, se retirèrent chez les peuples barbares qui habitaient le midi de la Chine. N'est-ce pas là avouer ce qu'on conteste ? Ces Barbares occupaient la province de Kiangnan, où est Nankin, ancienne capitale de la Chine, qui se trouve au milieu & pour ainsi dire au centre de l'empire. Si cette province, de l'aveu même des auteurs chinois, était encore toute barbare du temps du fondateur de la dynastie des Tchéou, qui est l'époque que je donne à la colonie égyptienne, que doit-on penser des provinces voisines & plus méridionales ? Ai-je donc eu si grand tort de dire, que 1.500 ans après Yao la plus grande partie de la Chine était encore barbare ?

Les Chinois sont une colonie égyptienne

22° Si les Égyptiens, dit encore M. Deshauterayes, établirent des colonies à la Chine, ils durent y porter avec leurs lois & leurs usages la doctrine de la métempsyose qui fleurissait en Égypte dès les premiers temps de la monarchie. Cette objection est hasardée. M. Deshauterayes pourrait-il nous assigner l'époque de la doctrine de la métempsyose en Égypte ? Nous savons par le témoignage d'Hérodote que cette doctrine a pris naissance dans ce ^{pr.39} pays ; mais cet historien ne nous dit pas quand elle a commencé d'y être enseignée, ni encore moins qu'elle remonte aux premiers temps de la monarchie. Cette doctrine était-elle universellement reçue dans toute l'Égypte ? Il y a lieu d'en douter. Ce pays était divisé en différents royaumes, chacun d'eux avait son culte particulier ; la religion de Thèbes n'était pas celle de la Basse Égypte, la théologie par conséquent devait être différente ; une partie sans doute admettait des dogmes que l'autre rejetait. Enfin, que répondrait M. Deshauterayes à celui qui se servirait d'un argument pareil au sien pour nier que les Égyptiens, aient jamais conduit des colonies dans la Grèce ? Si, lui disait-on, les Égyptiens ont établi des colonies dans la Grèce, ils ont dû y porter le système de la métempsyose. Or il est constant que les Grecs n'ont adopté que très tard ce système, postérieurement au temps où l'on place l'arrivée des colonies égyptiennes ; il n'y a donc jamais eu de colonie égyptienne dans la Grèce. M. Deshauterayes admettrait-il cette conséquence ? S'il le faisait, toute l'antiquité qui constate l'arrivée de Cécrops à Athènes, & celle de ^{pr.40} Danaüs à Argos, déposerait contre lui. Il faut aussi qu'il avoue que l'introduction du dogme de la métempsyose dans la Grèce est postérieure de plusieurs siècles à l'arrivée de ces deux Égyptiens dans le pays. Les Grecs n'ont eu première connaissance de ce dogme que par Pythagore, postérieur d'environ neuf cents ans à Cécrops & Danaüs. Ce philosophe l'ayant reçu des prêtres d'Égypte dans ses voyages, le communiqua à ses disciples qui le répandirent ensuite parmi les Grecs. *Quel fil sera propre à diriger M. Deshauterayes dans les détours de ce labyrinthe ?*

Les Chinois sont une colonie égyptienne

23° Je n'ai rien à répondre à la citation du Journal de Trévoux, par laquelle M. Deshauterayes termine ses doutes, ni aux réflexions qu'il joint. Ce qu'a dit le père Berthier dans ce journal peut m'intéresser, mais je n'en ai point fait usage.

@

<i>HEBREU</i>	<i>PHENICIEN</i>	<i>CHINOIS</i>
1. <i>Aleph</i> . . . א א	ⱦ ou Ⱨ ou Ⱪ	𠄎 ou 𠄏
2. <i>Beth</i> . . . ב ב	ⱪ ou Ⱬ	𠄐 ou 𠄑
3. <i>Daleth</i> . . . ד ד	ⱬ ou Ɑ	𠄒 ou 𠄓 ou 𠄔 ou 𠄕
4. <i>Jod</i> . . . י י	Ɱ	𠄖 ou 𠄗 ou 𠄘
5. <i>Ain</i> . . . ע ע	Ɐ	𠄙 ou 𠄚 ou 𠄛
6. <i>Phe</i> . . . פ פ	Ɒ	𠄜 ou 𠄝 ou 𠄞
7. <i>Schin</i> . . . ש ש	ⱱ ou Ⱳ	𠄟 ou 𠄠 ou 𠄡
<hr/>		
8. <i>Hia rompre briser</i> 𠄢	ⱳ ou 𐤓 𐤔	𠄣 <i>Kiun Prince</i> 𠄤 ou 𠄥
<hr/>		
10. <i>Chin Ministre</i> 𠄦	12. <i>Ge Soleil</i> 𠄧	13. <i>Chang haut</i> 𠄨 ou 𠄩
11. <i>Tcio Charge</i> 𠄪		

Planche de la Réponse.